

# Mise en œuvre de l'approche source-mer

GUIDE À L'INTENTION DES PRATICIENS

Auteurs : Ruth E. Mathews, SIWI ; Anna Tengberg, SIWI ; Johanna Sjödin, SIWI ; et Birgitta Liss Lymer, SIWI

Le présent document a été écrit par la Plateforme d'action pour la gestion source-mer (Action Platform for Source-to-Sea Management – Plateforme S2S) et approuvé par le comité directeur de la Plateforme S2S : Torkil Jønch Clausen, président, Plateforme S2S ; Andrew Hudson, chef, Programme pour la gouvernance de l'eau et des océans du PNUD ; Habib El Habr, coordonnateur, Programme d'action mondial du PNUE pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PNUE-PAM) ; Gareth James Lloyd, conseiller supérieur, Centre pour l'eau et l'environnement PNUE-DHI ; Callum Clench, directeur général, Association internationale pour les ressources en eau (International Water Resources Association – IWRA) ; Yumiko Yasuda, spécialiste principale du réseau, Partenariat mondial de l'eau (GWP) ; Cees van de Guchte, Delta Alliance ; Amani Alfarra, chargée des ressources en eau, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Birgitta Liss Lymer, directrice, département de la gouvernance de l'eau, SIWI.

La Plateforme S2S tient à remercier tous les membres, ainsi que le Dr Stephen Olsen, pour leur examen attentif.

Les auteurs assument la pleine responsabilité de toutes inexactitudes potentielles.

Copyright © 2019, Stockholm International Water Institute (SIWI)

ISBN : 978-91-88495-15-0

Citation : Mathews, R. E., Tengberg, A., Sjödin, J., & Liss-Lymer, B. (2019).

Mise en œuvre de l'approche source-mer – Guide à l'intention des praticiens. SIWI, Stockholm.

Photo de couverture : Huka Falls, Nouvelle-Zélande, iStock. Toutes les photos, sauf indication contraire, sont à attribuer à iStock.

Édition : Maria Sköld, responsable, communications, SIWI ; Kanika Thakar, responsable, communications, SIWI

Conception : Marianne Engblom | Ateljé Idé

Traduit par Isabelle Fernandez au nom de Green Ink ([www.greenink.co.uk](http://www.greenink.co.uk)), et examiné par Julienne Ndiki (Ngo Yebga), SIWI.

Mise en page par Green Ink.

Pour obtenir des versions électroniques des publications de la Plateforme S2S, y compris celle-ci, rendez-vous sur : [www.siwi.org/source-to-sea](http://www.siwi.org/source-to-sea)

La Plateforme d'action pour la gestion source-mer tient à exprimer sa reconnaissance au ministère de l'Environnement du gouvernement suédois et le gouvernement néerlandais.



Government of the Netherlands

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	<b>6</b>
Comment utiliser ce guide .....	7
<b>Introduction</b> .....	<b>8</b>
Le système source-mer .....	8
Le concept source-mer .....	9
Flux clés source-mer .....	9
L'approche source-mer .....	10
Pourquoi une gestion source-mer ? .....	12
De la source à la mer à l'ordre du jour mondial .....	14
<b>Étape 1 Caractériser</b> .....	<b>16</b>
Comprendre les flux clés .....	17
Caractériser les flux clés.....	21
Déterminer le périmètre du système .....	22
<b>Étape 2 Participer</b> .....	<b>24</b>
Groupes de parties prenantes.....	26
Participation des parties prenantes .....	30
Relier les étapes.....	30
<b>Étape 3 Diagnostiquer</b> .....	<b>32</b>
Base de référence en matière de gouvernance.....	33
Pratiques.....	38
Relier les étapes.....	38
<b>Étape 4 Concevoir</b> .....	<b>40</b>
Ordres de résultats.....	42
Théorie du changement.....	42
Relier les étapes.....	44
<b>Étape 5 Agir</b> .....	<b>46</b>
Financement de la gestion source-mer .....	47
Mise en œuvre de la gestion source-mer.....	48
Relier les étapes.....	50
<b>Étape 6 Adapter</b> .....	<b>52</b>
Suivi .....	53
Gestion adaptative.....	54
Relier les étapes.....	54
<b>Conclusions</b> .....	<b>59</b>
<b>Annexe 1</b> .....	<b>60</b>
<b>Annexe 2</b> .....	<b>62</b>

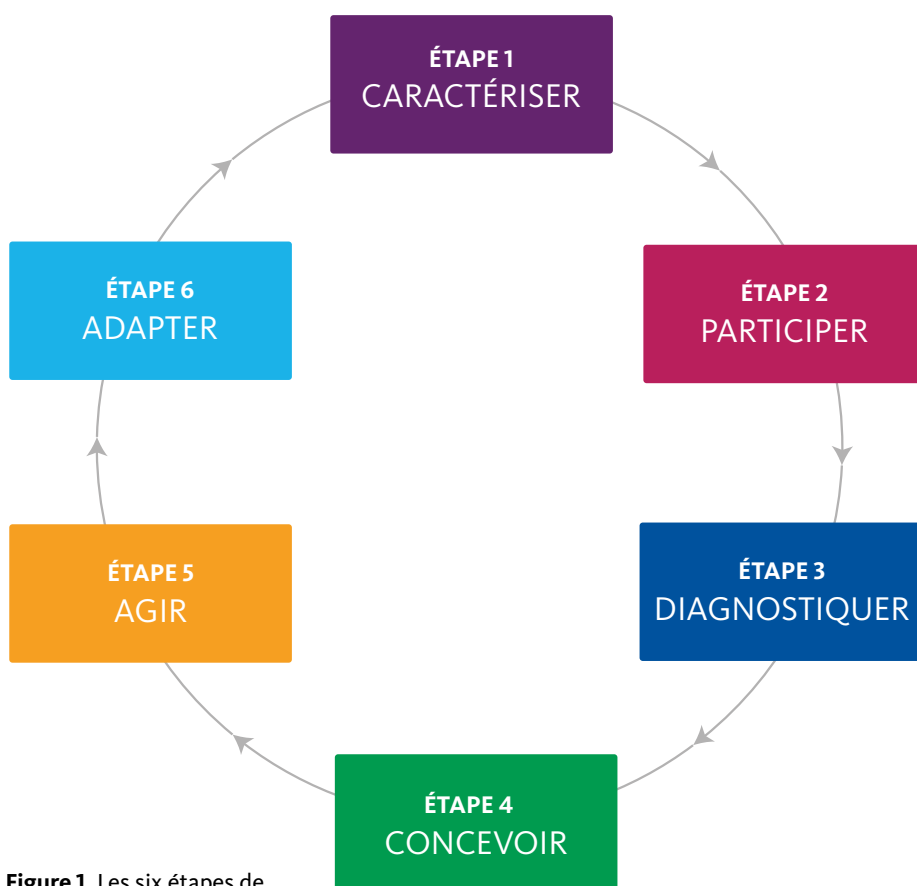
## Liste des figures

<b>Figure 1</b>	Les six étapes de l'approche source-mer .....	6
<b>Figure 2</b>	Segments composant le système source-mer, les flèches indiquant les liens en amont et en aval entre les segments.....	8
<b>Figure 3</b>	Les flux clés source-mer d'eau, de biotes, de sédiments, de polluants et de matières se combinent pour conditionner les services écosystémiques fournis par le système source-mer. ....	9
<b>Figure 4</b>	Six étapes pour la mise en œuvre de l'approche source-mer. ....	10
<b>Figure 5</b>	Système de gouvernance pour l'approche source-mer.....	34
<b>Figure 6</b>	Cadres de gestion indépendants et qui se chevauchent dans le système source-mer. ....	34
<b>Figure 7</b>	Les informations recueillies aux Étapes 1, 2 et 3 sont utilisées pour élaborer la théorie du changement. ....	41
<b>Figure 8</b>	Une théorie du changement pour l'approche source-mer - les résultats mesurables sont ventilés en quatre « ordres ».....	42
<b>Figure 9</b>	Exemple de théorie du changement.....	44
<b>Figure 10</b>	Le rassemblement de parties prenantes en amont et en aval et des secteurs public et privé peut créer des possibilités de financement innovantes pour les projets ou programmes source-mer.....	47
<b>Figure 11</b>	Mise en œuvre du cycle de projet source-mer au moyen d'une approche participative. Il s'agit d'un processus itératif ; une fois les questions liées aux flux prioritaires abordées, on peut passer aux questions secondaires, et ainsi de suite.....	50
<b>Figure 12</b>	Les indicateurs de processus, de réduction du stress, d'état de l'environnement et d'impact permettent le suivi des quatre ordres de résultats.....	54



# Préambule

Ce n'est qu'assez récemment que nous sommes véritablement parvenus à comprendre les nombreux liens importants qui existent entre la terre, l'eau douce et les océans. De manière générale, les spécialistes de la terre, de l'eau douce et de la mer ont eu tendance à travailler indépendamment les uns des autres, avec des interactions limitées. Mais à mesure de l'acquisition de nouvelles connaissances sur les relations complexes entre les différents écosystèmes – sur terre et dans les rivières, les deltas, les estuaires, les zones littorales et les océans – on se rend de plus en plus compte qu'il faut adopter une approche plus holistique. Ce guide décrit l'approche « de la source à la mer » (« source-mer » dans la suite) et la manière dont elle aide à relever les défis clés liés au développement durable. Il présente aux praticiens un processus en six étapes pour la mise en œuvre de l'approche source-mer dans les projets et les programmes (Figure 1). Pour chacune des six étapes, il présente des questions qui orientent la mise au point d'un projet ou d'un programme source-mer, des informations générales sur l'étape, une étude de cas pertinente et le résultat escompté de l'étape.



**Figure 1.** Les six étapes de l'approche source-mer

En suivant ce guide, les équipes de projets et de programmes peuvent intégrer l'approche source-mer dans la conception, la planification et la mise en œuvre d'initiatives nouvelles ou existantes qui soutiennent la gestion holistique, les investissements et la mobilisation des parties prenantes en reliant les activités de la source à la mer.

Ce guide présente une approche générale qui peut être utilisée à tous les niveaux et adaptée au contexte local. Il est conçu pour accompagner les méthodes existantes de conception, de planification et de mise en œuvre des projets. On attend des utilisateurs de ce guide qu'ils comprennent déjà bien le cycle du projet et aient accès à des ressources adéquates en matière de conception, de planification et de mise en œuvre.

Le cadre conceptuel utilisé comme base pour ce guide a été élaboré au départ par la Plateforme d'action pour la gestion source-mer et le Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en 2016. Il a par ailleurs été présenté et expliqué dans un article examiné par des pairs, Granit et al. 2017b, et utilisé dans le cadre de la préparation d'un document consultatif adressé par le STAP au FEM, Granit et al. 2017a.

Ce guide du praticien s'appuie sur le concept source-mer afin d'orienter la mise en œuvre de l'approche source-mer dans les projets et les programmes, et vient combler une lacune sur la façon de passer de la théorie à la pratique en présentant une séquence d'étapes et de pratiques directrices qui mettront en évidence les changements requis pour faire face aux impacts des modifications des flux clés source-mer.

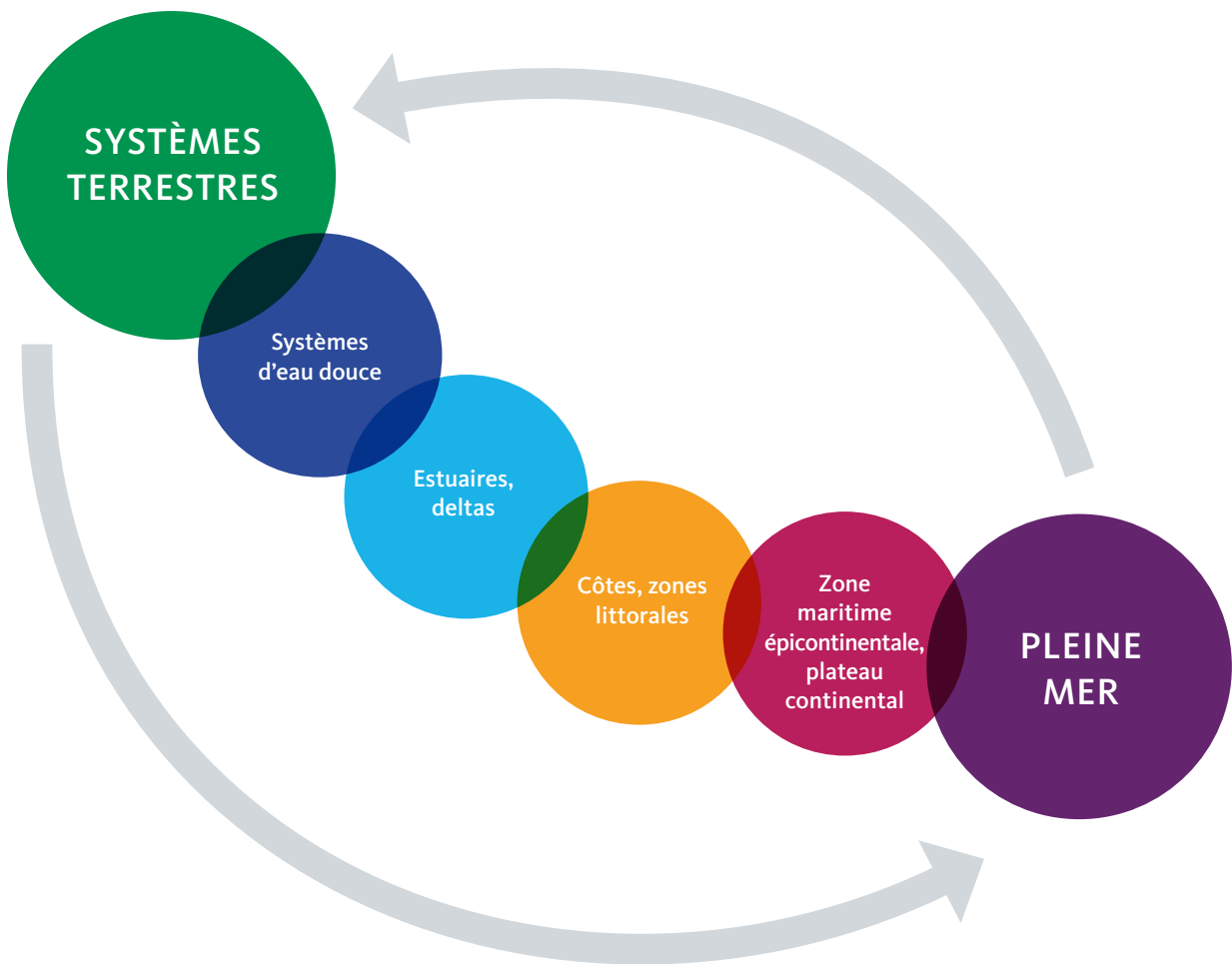
## Comment utiliser ce guide

Ce guide entend guider le lecteur à travers les six étapes de l'approche source-mer. Chaque étape est clairement indiquée par sa propre couleur et commence par une série de questions destinées à préparer le lecteur aux concepts à aborder. Dans la mesure du possible, des études de cas ont été introduites et un effort délibéré a été fait pour signaler les textes clés auxquels nous pensons que le lecteur voudra se référer à maintes reprises.

# Introduction

## Le système source-mer

Un système source-mer est la zone terrestre drainée par un système fluvial, ses lacs et ses affluents (le bassin fluvial), les aquifères connectés et les zones réceptrices en aval, y compris les deltas et les estuaires, les côtes et les eaux littorales, la zone maritime épicontinentale et le plateau continental, ainsi que la pleine mer (Figure 2). Un système source-mer peut également être défini à une plus grande échelle comme incluant une mer et l'ensemble de son bassin hydrographique, lequel peut comprendre plusieurs bassins fluviaux.



**Figure 2.** Segments composant le système source-mer, les flèches indiquant les liens en amont et en aval entre les segments.



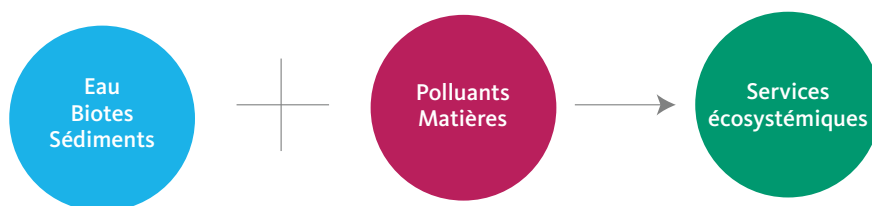


## Le concept source-mer

Le concept source-mer définit les flux clés présents au sein d'un système source-mer, décrit six étapes conçues pour orienter l'analyse et la planification, et présente un cadre pour l'élaboration d'une théorie du changement, le tout dans le but de concevoir des initiatives qui soutiennent des écosystèmes sains, ainsi que des économies vertes et bleues durables.

## Flux clés source-mer

Le concept source-mer identifie six flux clés qui relient les éléments du système source-mer, des systèmes terrestres à la pleine mer : l'eau, les sédiments, les polluants, les biotes, les matières et les services écosystémiques (Figure 3).



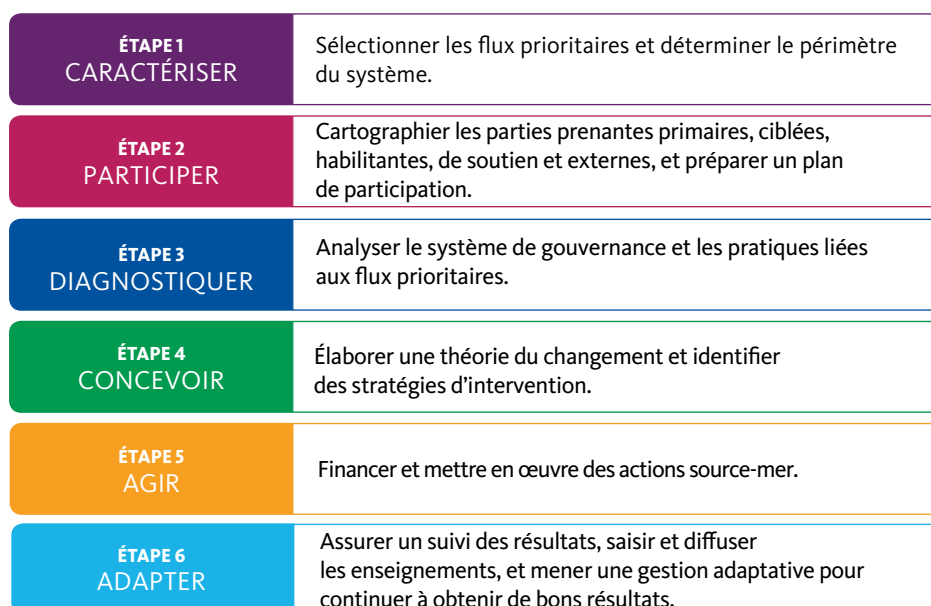
**Figure 3.** Les flux clés source-mer d'eau, de biotes, de sédiments, de polluants et de matières se combinent pour conditionner les services écosystémiques fournis par le système source-mer.

## L'approche source-mer

L'approche source-mer aborde directement les liens entre les écosystèmes terrestres, aquatiques, deltaïques, estuariens, côtiers, littoraux et océaniques, en vue d'assurer une gestion holistique des ressources naturelles et le développement économique. Cette approche propose un processus structuré à suivre pour la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projets et de programmes dans le but de soutenir la gestion source-mer. Il s'agit d'une approche conçue pour être relativement rapide et flexible, et qui s'appuie sur une base de référence existante en matière de gouvernance, de planification et de gestion. Elle peut donc prendre des formes différentes selon les endroits. Le résultat escompté de l'approche source-mer est l'identification de façons de procéder appropriées pour remédier aux modifications des flux clés, ce qui se traduira par des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

L'approche comprend six étapes (Figure 4), dans le cadre desquelles les liens entre les segments et les secteurs source-mer sont examinés afin d'identifier et de classer par ordre de priorité les questions à traiter dans l'ensemble du système source-mer. L'approche commence par un effort de compréhension des pressions et des moteurs intervenant dans la modification des flux clés. Cet effort, conjugué à la sélection d'une échelle d'intervention appropriée, à la participation des parties prenantes (en amont et en aval) et à une compréhension approfondie du contexte de gouvernance, jette les bases de la définition d'une théorie du changement qui orientera la planification et la mise en œuvre. Le suivi et la gestion adaptative complètent le processus et peuvent être utilisés pour affiner la théorie du changement et assurer des améliorations continues en vue de résultats à long terme.

De plus amples explications sur chaque étape de l'approche source-mer sont fournies plus loin dans ce guide, en plus de quelques exemples pratiques. Les étapes peuvent se chevaucher et il pourra se révéler nécessaire d'itérer les étapes au fur et à mesure que l'on en apprend davantage sur le système source-mer. Les outils existants conçus pour l'évaluation des ressources en eau et des écosystèmes, la participation des parties prenantes et la conception de stratégies d'intervention devraient être appliqués lorsqu'ils sont utiles à la réalisation d'une ou plusieurs des étapes. Il est important de garder à l'esprit que la portée de l'analyse pour les Étapes 2 à 6 est déterminée par le(s) flux et le périmètre du système définis à l'Étape 1, ce délibérément pour contribuer à maintenir une approche ciblée.



**Figure 4.** Six étapes pour la mise en œuvre de l'approche source-mer.

## DÉFINITIONS CLÉS



Le **SYSTÈME SOURCE-MER** | est le continuum biophysique de la zone terrestre drainée par un système fluvial, ses lacs et ses affluents (le bassin fluvial), les aquifères connectés et les zones réceptrices en aval, y compris les deltas et les estuaires, les côtes et les eaux littorales, la zone maritime épicontinentale et le plateau continental, ainsi que la pleine mer. Un système source-mer peut également être défini à une plus grande échelle comme incluant une mer et l'ensemble de son bassin hydrographique, lequel peut comprendre plusieurs bassins fluviaux. Le système source-mer présente six flux clés : l'eau, les biotes, les sédiments, les polluants, les matières et les services écosystémiques.

L'expression **CONTINUUM SOURCE-MER** | peut être employée pour désigner la continuité du système source-mer, de la terre à l'océan.

Les **SEGMENTS SOURCE-MER** | sont les composantes distinctes du système source-mer : systèmes terrestres, systèmes d'eau douce, deltas, estuaires, côtes, zones littorales, zone maritime épicontinentale, plateau continental et pleine mer.

Le **CONCEPT SOURCE-MER** | fait référence au cadre conceptuel qui identifie six flux clés reliant

les systèmes source-mer, des éléments permettant d'orienter l'analyse et la planification, et un cadre commun permettant d'élaborer une théorie du changement afin d'orienter la conception d'initiatives futures visant à soutenir la croissance verte et bleue dans les systèmes source-mer.

L'**APPROCHE SOURCE-MER** | est une méthodologie utilisée pour opérationnaliser le concept source-mer dans le cadre de projets et de programmes. Elle comprend six étapes que l'équipe chargée de l'élaboration du projet ou du programme peut suivre pour aborder différents types de liens dans le système source-mer.

La **GESTION SOURCE-MER** | est le résultat escompté de l'application de l'approche source-mer et désigne la mise en place d'une gouvernance, d'opérations, de pratiques et de financements qui renforcent la collaboration et la cohérence dans l'ensemble du système source-mer et qui réduisent la modification des flux clés (eau, polluants, sédiments, matières, biotes, services écosystémiques), ce qui entraîne des améliorations économiques, sociales et environnementales mesurables dans les environnements d'eau douce, côtiers, des zones littorales et marins.

## Impacts à aborder grâce à la gestion source-mer

**Les activités humaines non durables menées sur les terres, le long des systèmes aquatiques et en mer font peser une lourde charge sur les écosystèmes liés à l'eau :**

- Chaque année, environ 4 à 12 millions de tonnes de plastique d'origine terrestre finissent dans les océans, acheminés par les rivières et les cours d'eau.
- Les charges en nutriments provenant du ruissellement agricole non géré et du traitement inadéquat des eaux usées continuent de donner lieu à l'eutrophisation et à l'extension des zones mortes dans nos eaux côtières et marines.
- À l'échelle mondiale, plus de 80 pour cent des eaux usées sont déversées sans traitement, ce qui entraîne des dégâts écologiques, des risques pour la santé et des pertes économiques.
- Le flux de certaines rivières fait l'objet de telles déviations que la quantité d'eau qui parvient à la mer est faible, ce qui prive les écosystèmes côtiers de l'eau, des sédiments et des nutriments dont ils ont besoin.
- La fragmentation des rivières suite aux barrages, aux déversoirs et à d'autres infrastructures, a radicalement réduit les populations de poissons anadromes et migrateurs dans le monde entier.
- La dégradation des environnements d'eau douce, terrestres et marins a un impact direct sur les services écosystémiques cruciaux, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, en particulier pour les populations les plus pauvres.

### Pourquoi une gestion source-mer ?

La gestion source-mer prend en compte l'ensemble du système source-mer, en mettant l'accent sur les liens environnementaux, sociaux et économiques en amont et en aval, et en stimulant la coordination entre secteurs et segments.

Les cadres de gouvernance traditionnels sont souvent structurés autour de certains segments individuels d'un système source-mer et/ou axés sur un secteur, ce qui en fait des outils mal adaptés à la gestion du système source-mer dans son ensemble. La gestion des ressources tend également à avoir lieu segment par segment, ou secteur par secteur, ce qui aboutit à des résultats qui ne se révèlent pas toujours optimaux pour l'ensemble du système source-mer. Les pratiques, qui suivent la segmentation des politiques, des procédures et des réglementations, sont souvent orientées vers la maximisation des bénéfices locaux et ne tiennent pas compte de leurs impacts en amont et/ou en aval. En conséquence, les avantages obtenus pour un secteur, ou dans un segment source-mer, peuvent avoir des conséquences négatives sur un autre secteur. Ces conséquences ne sont souvent pas prises en compte de manière adéquate dans les décisions relatives à la gouvernance et aux pratiques. La gestion source-mer peut remédier à cette situation en élargissant la perspective de manière à ce qu'elle englobe les liens en amont et en aval.

L'expérience de la gestion traditionnelle de l'eau et des bassins fluviaux nous montre qu'il faut parfois des décennies pour bien comprendre et commencer à remédier à la dégradation de l'environnement causée par des activités menées en amont ou en aval des impacts. S'il est nécessaire de s'engager à long terme en faveur d'accords de gouvernance coordonnés et complets source-mer, qui assurent l'équilibre en matière d'objectifs de développement entre différents segments et secteurs, les initiatives source-mer doivent également être en mesure de remédier aux problèmes prioritaires dans les délais impartis par les projets. Il faut pour cela mettre en œuvre des stratégies d'intervention ciblées qui s'attaquent aux problèmes immédiats, tout en contribuant au fonctionnement de l'ensemble du système source-mer à plus long terme.

*La gestion source-mer prend en compte l'ensemble du système source-mer, en mettant l'accent sur les liens environnementaux, sociaux et économiques en amont et en aval, et en stimulant la coordination entre secteurs et segments.*

## PRATIQUES DIRECTRICES



L'approche source-mer développe des méthodes qui ont fait leurs preuves en matière d'élaboration de projets et de programmes. Les pratiques directrices ci-dessous décrivent les fondements de l'approche source-mer.

**HOLISTIQUE** | Une caractéristique essentielle de l'approche source-mer est le fait qu'elle aborde les liens en amont et en aval entre les questions, les parties prenantes, les résultats souhaités, les coûts et les avantages lors de la conception des stratégies d'intervention. Lorsque l'on utilise une approche source-mer, le périmètre du système du projet ou du programme s'élargit pour inclure les activités et les impacts en amont et en aval.

**COLLABORATIVE** | L'approche source-mer est censée s'appuyer sur les institutions existantes, les méthodes établies et les processus en cours en intégrant la réflexion source-mer dans les éléments qui existent déjà.

**PRIORISANTE** | L'approche source-mer donne la priorité à un ou plusieurs flux pertinents pour les objectifs du projet ou du programme. L'établissement de priorités permet aux responsables de prendre des mesures rapides au lieu de devoir procéder à une évaluation complète et exhaustive de tous les flux avant de mettre en œuvre des interventions. Le passage à une conception de projet ou de programme plus complexe et plus inclusive doit être impulsé par les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ou du programme.

**PARTICIPATIVE** | L'établissement des liens entre les segments source-mer et entre les différents

secteurs est fondamental pour cette approche. Il faut assurer la participation d'une variété de parties prenantes représentant différents segments et secteurs, en adoptant une approche ascendante et en élargissant la participation à d'autres parties prenantes au besoin afin d'atteindre les résultats souhaités du projet ou du programme.

**DÉPENDANTE DU CONTEXTE** | Les caractéristiques de l'approche source-mer découleront du contexte local et y répondront. Il faut toutefois veiller à ce que les avantages locaux ne soient pas obtenus à travers des impacts négatifs ailleurs dans le système source-mer.

**ORIENTÉE VERS LES RÉSULTATS** | L'approche source-mer cherche à donner lieu à des résultats intermédiaires qui contribuent à l'amélioration globale de la situation économique, sociale et environnementale du système source-mer.

**ADAPTATIVE** | L'approche source-mer repose sur le principe de l'apprentissage par la pratique grâce à une mise en œuvre, à un suivi, à une évaluation et à une gestion adaptative pragmatiques. Cette méthode permet de détecter rapidement les progrès ou les obstacles dans le cadre des efforts fournis pour obtenir les résultats souhaités et de corriger efficacement le cap.

## De la source à la mer à l'ordre du jour mondial

### Les ODD et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, adoptés par l'Assemblée générale en 2015, forment un programme intégré et indivisible, et visent à assurer un équilibre entre les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement. Les avantages de la gestion source-mer au moment d'établir des liens entre les ODD, en particulier l'ODD 6 – Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable – et l'ODD 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable –, ont été soulignés lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans de 2017 et du Forum politique de haut niveau de 2018.

La force de l'approche source-mer réside dans sa capacité à se concentrer sur les priorités qui couvrent les dimensions sociales, économiques et environnementales de l'Agenda 2030 au sens large. La nécessité d'une approche source-mer a également été soulignée dans les stratégies de financement du Fonds pour l'environnement mondial et de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) ; dans les stratégies opérationnelles du PNUE, du Programme du PNUD pour la gouvernance de l'eau et des océans et de l'Agence suédoise pour la gestion de la mer et de l'eau ; et dans les déclarations ministérielles/documents finaux du Forum mondial de l'eau et de la Conférence de haut niveau de Douchanbé de 2018 sur l'ODD 6.

Les liens source-mer doivent être correctement reconnus et abordés dans le cadre de la mise en œuvre des ODD. La gestion source-mer peut jouer un rôle important au moment de veiller à ce que les liens entre les différents objectifs, et entre leurs cibles, soient directement pris en compte. Cela permettra d'équilibrer les exigences en amont et en aval et de veiller à ce que les investissements visant à favoriser la réalisation de l'un des ODD n'entraient pas la réalisation des autres.

### Adaptation au changement climatique

La gestion source-mer présente un potentiel considérable pour ce qui est de contribuer à l'adaptation au changement climatique. Avec l'élévation du niveau de la mer, la modification des régimes hydrologiques et l'évolution de la chimie des eaux, les liens entre les différents segments du système source-mer deviennent de plus en plus évidents, et la nécessité d'aborder ces changements dans une perspective plus large se fait de plus en plus sentir.

Par exemple, il faut se pencher sur l'importance du maintien des flux de sédiments vers les deltas et les côtes parallèlement aux avantages apportés par les barrages situés en amont (flux de matières) sous forme d'énergie, d'irrigation et de lutte contre les inondations. En élargissant la perspective d'un segment individuel à plusieurs segments et d'un secteur à plusieurs secteurs, la gestion source-mer permet de mieux comprendre les interrelations dans le continuum source-mer et ouvre la voie à de nouveaux partenariats entre les parties prenantes afin de faire face aux impacts sociaux, économiques et environnementaux du changement climatique.





# Étape 1 Caractériser

**Sélectionner les flux prioritaires et déterminer le périmètre du système.**

La première étape de l'approche source-mer consiste à caractériser les flux clés et à donner la priorité à ceux sur lesquels vous allez travailler. Vous devez sélectionner les flux clés qui seront abordés et déterminer le périmètre du système du projet ou du programme.





## QUESTIONS DIRECTRICES

- 1 **Que sait-on des flux clés et de la manière dont ils ont été modifiés par rapport à leurs plages de variation naturelles ?**
- 2 **Quelles sont les sources des modifications des flux clés et où se produisent-elles ?**
- 3 **Quels sont les impacts de ces modifications ?**
- 4 **Au vu des flux clés qui ont été modifiés, de l'origine des modifications et des impacts de ces dernières, quel est le périmètre du système ?**

Les flux clés qui relient le système source-mer sont : l'eau, les sédiments, les biotes, les polluants, les matières et les services écosystémiques.

Vous choisissez vos flux prioritaires sur la base des attributs de ces flux clés dans votre système source-mer, de la manière dont ils ont été modifiés et des impacts des modifications. En limitant le nombre de flux prioritaires, vous obtenez un projet ou un programme mieux défini, avec des interventions stratégiques ciblées.

Les flux prioritaires sélectionnés, la manière dont ils ont été modifiés et l'impact de ces modifications constituent la base qui permet de déterminer le périmètre du système.

***Vous choisissez vos flux prioritaires sur la base des attributs de ces flux clés dans votre système source-mer.***

## Comprendre les flux clés

Les flux clés relient les segments source-mer le long du continuum source-mer à différentes échelles spatiales. Ces flux clés définissent en grande partie les attributs du système source-mer, et leurs caractéristiques déterminent la santé des segments et du système. Tous les flux présentent des plages de variation naturelles auxquelles la biodiversité et les activités humaines se sont adaptées. Toute variation en dehors de ces plages naturelles peut venir perturber le cycle de vie de chaque espèce, avoir une incidence sur la santé humaine, modifier les écosystèmes, et perturber les systèmes sociaux et économiques.

Les flux clés d'eau, de sédiments, de biotes et de services écosystémiques se produisent dans les systèmes naturels et sont modifiés par les activités humaines. Les flux de polluants et de matières constituent des apports au système naturel provenant d'activités humaines et donnent lieu à des modifications au niveau de la chimie des eaux (qualité) et de la géomorphologie.

Les services écosystémiques fournis par le système source-mer sont directement touchés par la modification des flux d'eau, de sédiments et de biotes, et par l'introduction de polluants et de matières.

## FLUX CLÉS DANS LE SYSTÈME SOURCE-MER



Photo : Pavliha | iStock

**EAU** | Les flux d'eau et leurs schémas intra et interannuels définissent fortement les attributs des écosystèmes des fleuves, des zones inondables, des deltas, des estuaires, des côtes et des zones littorales. Les régimes des flux d'eau peuvent être modifiés par diverses activités, telles que les prélèvements d'eau, l'exploitation de barrages, différentes utilisations des sols, la canalisation et le changement climatique.

**SÉDIMENTS** | Des sédiments de différentes tailles forment les lits des rivières, les plages, les zones inondables et les deltas. Les flux de sédiments peuvent s'accroître ou changer de type en raison d'activités terrestres. Les activités qui provoquent la dégradation et l'érosion des sols peuvent accroître les flux de sédiments, tandis que l'extraction de sable et de gravier et les barrages peuvent les réduire.

**BIOTES** | Un biote est l'ensemble des organismes vivants que l'on peut trouver dans un système source-mer. Les biotes terrestres, d'eau douce, estuariens et marins se sont adaptés au fil des millénaires aux conditions d'habitat disponibles et, au cours de leur vie, peuvent utiliser une variété d'habitats. Les barrages et autres obstacles aux mouvements entre habitats risquent de perturber ces flux de biotes en réduisant la connectivité au sein du système source-mer. L'appauvrissement et la dégradation des habitats, les changements survenus au niveau de la quantité et de la qualité de l'eau, ou encore la surexploitation dans un ou plusieurs segments du système source-mer peuvent également perturber les flux de biotes.

**POLLUANTS** | Les propriétés physiques et chimiques telles que la température, le pH, la salinité, les nutriments, les produits chimiques inorganiques, les agents pathogènes et les solides en suspension contribuent à définir les écosystèmes d'eau douce et marins. Divers

polluants peuvent pénétrer dans les systèmes source-mer en provenance de diverses sources, par exemple les eaux usées industrielles et domestiques, l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture, l'aquaculture, etc., et peuvent être transportés à travers le système source-mer, modifiant les écosystèmes et ayant une incidence sur la santé humaine.

**MATIÈRES** | La géomorphologie des systèmes fluviaux, deltaïques et côtiers définit les habitats disponibles pour les espèces riveraines, aquatiques, estuariennes et marines. Les infrastructures construites par l'homme, telles que les barrages, les ponts, les ponceaux, les digues, les levées, etc., le déboisement et le durcissement des côtes, l'assèchement des zones humides et la mise en valeur des terres peuvent modifier la géomorphologie des systèmes source-mer. Ces flux de matières peuvent perturber les flux positifs d'eau, de sédiments et de biotes, soit en les bloquant complètement, soit en perturbant leur mouvement, et peuvent modifier ou déconnecter des habitats vitaux.

**SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES** | Les services écosystémiques sont les conditions ou processus écosystémiques utilisés, activement ou passivement, pour contribuer à l'amélioration du bien-être humain, y compris (i) les services d'approvisionnement tels que la garantie de l'approvisionnement en eau pour différentes utilisations ; (ii) les services de régulation de l'eau, par exemple le contrôle du climat et la lutte contre les maladies ; (iii) les services culturels tels que les valeurs spirituelles et religieuses ; et (iv) les services de soutien, comme par exemple la fourniture d'un habitat pour les écosystèmes, la dispersion des nutriments et le recyclage. Des modifications des flux mentionnés ci-dessus peuvent entraîner une réduction des services écosystémiques disponibles.

## ÉTUDE DE CAS | GOLFE DU BENGALE



# Identification des flux prioritaires

Femme avec un panier de fruits de mer sur la tête, sur la plage de Cox's Bazar, Bangladesh Photo : Tarzan980 | iStock

Le grand écosystème marin du golfe du Bengale (Bay of Bengal Large Marine Ecosystem – BOBLME), qui s'étend sur 6,2 millions de km<sup>2</sup>, est l'un des plus grands écosystèmes marins du monde. Les déchets marins, la pollution et les agents pathogènes véhiculés par les eaux usées sont préoccupants et sont maintenant abordés à travers une approche source-mer.

Environ 66 pour cent du BOBLME se trouve dans les zones économiques exclusives des pays du BOBLME (Bangladesh, Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Myanmar, Sri Lanka et Thaïlande), le reste se trouvant en haute mer. Pour créer des conditions favorables à une gestion basée sur les écosystèmes, y compris la gestion de certains flux clés source-mer, l'équipe du projet a utilisé une analyse diagnostique transfrontalière (ADT).

Les flux prioritaires source-mer identifiés dans le BOBLME comprennent les flux de sédiments, de polluants et de déchets marins provenant de certains des plus grands systèmes fluviaux du

monde, car ils exercent une pression critique sur le golfe du Bengale.

Le bassin hydrographique Gange-Brahmapoutre-Meghna – un affluent important du BOBLME – est l'un des dix premiers bassins hydrographiques pour ce qui est de la charge de plastique déversée dans les océans à l'échelle mondiale. Une intervention source-mer dans certains segments interconnectés de ce système pourrait réduire la quantité de déchets marins non seulement dans le golfe du Bengale, mais aussi en haute mer, démontrant ainsi les liens à l'échelle mondiale de ce système source-mer.



Outre les déchets marins, les polluants préoccupants dans le BOBLME sont les agents pathogènes véhiculés par les eaux usées, la charge organique provenant des eaux usées et d'autres sources, la pollution par les nutriments, la pollution par les hydrocarbures, les polluants organiques persistants (POP), les substances toxiques persistantes et la pollution par le mercure.

Les moteurs du déversement de polluants dans le golfe du Bengale sont les émissions généralisées d'eaux usées domestiques, industrielles et agricoles non traitées ou insuffisamment traitées ; la gestion inadéquate des déchets solides, y compris le déversement généralisé de déchets solides dans les masses d'eau, et le brûlage à l'air libre de déchets solides générant des dioxines et des furannes ; les émissions croissantes de nutriments suite à l'utilisation d'engrais dans l'agriculture et à l'expansion de l'aquaculture ; les émissions atmosphériques provenant de l'industrie et de la combustion de combustibles fossiles ; et les rejets opérationnels courants d'hydrocarbures provenant de la navigation et le déversement d'huiles usées par les navires et les véhicules sur la terre ferme.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque asiatique de développement (BAD) ont entrepris une intervention conjointe pour lutter contre les flux de polluants. La FAO concentre dans un premier temps ses interventions sur les ports de pêche, où la diffusion de meilleures pratiques de gestion des déchets contribuera à améliorer l'élimination des déchets et la santé publique. La Banque asiatique de développement aide la ville de Mandalay à lutter contre les flux de polluants dans les bassins fluviaux qui se déversent dans des environnements côtiers sensibles et aux flux de déchets dans les bassins fluviaux qui finissent par se déverser dans l'océan, en investissant dans des solutions écologiques de gestion des déchets. Ces interventions devraient permettre d'améliorer l'état de l'environnement dans le BOBLME à long terme.

Les flux prioritaires de polluants et de déchets marins ont montré qu'il convient d'élargir le périmètre du système pour y inclure les sources terrestres telles que les ports de pêche et la ville de Mandalay, qui figurent parmi les principales sources de ces flux. ●



## Caractériser les flux clés

Dans de nombreux systèmes, il existe d'ores et déjà des connaissances sur les flux clés source-mer, leurs modifications et leurs impacts, et ces informations peuvent donc être utilisées pour déterminer le périmètre du système et passer rapidement aux étapes suivantes de l'approche source-mer. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles, une évaluation rapide des flux clés basée sur les données et les études existantes, ainsi que des évaluations participatives faisant intervenir les parties prenantes, peuvent servir de base à la sélection des flux prioritaires.

Il est important de garder à l'esprit que l'approche source-mer est pragmatique et adaptative, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de connaître parfaitement les flux et leurs modifications pour passer aux étapes suivantes. Les projets et les programmes peuvent plutôt être mis au point en utilisant les meilleures connaissances disponibles, et en intégrant un suivi et une évaluation qui s'appuient sur les enseignements initiaux.

### Modification des flux clés

**Différentes activités humaines peuvent modifier les flux clés. Ces modifications peuvent avoir des répercussions en amont et/ou en aval des activités qui modifient les flux, et peuvent aussi avoir des conséquences sociales, économiques et/ou environnementales à l'échelle locale, régionale ou mondiale. Parmi les exemples de modification des flux clés on peut citer la diminution des flux pendant la saison sèche en raison des prélèvements pour l'irrigation, l'épuisement des sédiments dans les deltas suite à l'extraction de sable et de gravier, la réduction des populations de poissons en raison de la surpêche des espèces commerciales ou de l'augmentation des niveaux d'azote, et l'eutrophisation suite à l'absence ou à l'insuffisance de traitement des eaux usées.**

Les changements climatiques peuvent également modifier certains aspects des flux clés, et il faut tenir compte de ces modifications pour procéder à la planification réaliste des étapes suivantes. Les modifications des flux clés induites par les changements climatiques peuvent varier considérablement et dépendent des caractéristiques uniques du système source-mer et des flux prioritaires sélectionnés.

Par exemple, les régimes hydrologiques peuvent changer en raison de changements dans les précipitations ; les charges de sédiments peuvent augmenter suite à des pluies plus intenses ; les températures de l'eau peuvent connaître des hausses rendant les habitats inadaptés pour certaines espèces aquatiques ; le renforcement des infrastructures de protection contre les inondations peut réduire ou interrompre l'échange d'eau douce et d'eau salée dans les estuaires. L'équipe chargée de l'élaboration du projet ou du programme devra évaluer les effets à court et à long terme du changement climatique sur les flux clés afin de s'assurer que les stratégies d'intervention se traduisent par une plus grande résilience dans l'ensemble du système source-mer.

Les caractéristiques socio-économiques du système source-mer influenceront sur la sélection des flux prioritaires. Par exemple, dans les segments source-mer dominés par l'agriculture, l'accent peut être mis sur la réduction des nutriments, des pesticides et des sédiments provenant des activités agricoles et sur une utilisation plus efficace de l'eau afin de réduire les volumes prélevés. Inversement, dans les environnements plus urbains, l'accent peut être mis sur la réduction des déchets plastiques, le traitement des eaux usées et l'installation d'infrastructures vertes en vue d'une gestion des inondations basée sur la nature.

## Sélectionner les flux prioritaires

**Les flux prioritaires peuvent également être définis de manière étroite. Les exemples suivants illustrent comment le projet ou le programme peut se concentrer sur un aspect des flux prioritaires.**

- Diminution des flux d'eau suite à l'augmentation des prélèvements dans les zones urbaines en expansion.
- Augmentation des flux de sédiments suite à l'érosion des sols dans les zones agricoles.
- Diminution des flux de biotes suite au blocage de la migration des populations de poissons anadromes.
- Augmentation des flux de polluants suite aux fuites de plastique provenant de sources terrestres.
- Flux matériels (digues) coupant les plaines d'inondation du canal principal, ce qui entrave la recharge des aquifères.
- Perte de services écosystémiques (purification de l'eau) et détérioration de la qualité de l'eau en raison de l'assèchement des zones humides.

## Déterminer le périmètre du système

Il est essentiel de comprendre les moteurs, les pressions et les impacts de la modification des flux et de savoir où ces activités se produisent le long du continuum source-mer pour déterminer le périmètre du système pour le projet ou le programme. Le périmètre du système est défini par :

- les flux prioritaires qui ont été sélectionnés ;
- les caractéristiques des modifications apportées aux flux prioritaires ;
- les impacts entraînés par les modifications apportées aux flux prioritaires et l'endroit où elles ont lieu ;
- les activités contribuant aux modifications des flux prioritaires ; et
- l'échelle géographique des interventions stratégiques.

Le périmètre approprié du système peut varier, d'un ou plusieurs segments étroitement connectés à un bassin fluvial et à une masse d'eau réceptrice en aval, à une mer et à sa zone de drainage, voire à des liens entre systèmes à l'échelle mondiale, p. ex. liés au changement climatique ou aux déchets marins.

Dans l'exemple du grand écosystème marin du golfe du Bengale (BOBLME), le golfe du Bengale est l'axe géographique du projet, et les flux prioritaires de polluants, de déchets marins et de sédiments donnent un périmètre du système qui englobe les ports de pêche et la ville de Mandalay. Les interventions menées dans les ports de pêche et dans la ville de Mandalay cherchent à lutter contre les polluants qui pénètrent dans le golfe du Bengale à partir de ces sources. Le périmètre du système peut être élargi si d'autres sources de pollution sont identifiées comme stratégiques et si le projet s'attaque aux sédiments et aux déchets marins.

## Relier les étapes

La caractérisation des flux clés et la sélection du périmètre du système sont utilisées à l'Étape 2 pour identifier les parties prenantes à faire intervenir dans le projet ou le programme, et à l'Étape 3 pour identifier le système de gouvernance et les pratiques liés aux flux prioritaires.



## Résultat de l'Étape 1

Le résultat de l'Étape 1 est un document d'évaluation des flux clés dans le système source-mer, dans lequel figurent les éléments suivants :

- 1.** Degré et type de modification des régimes naturels pour les flux clés et sélection des flux prioritaires à aborder ;
- 2.** Identification des activités qui modifient les flux prioritaires ;
- 3.** Endroits où ont lieu les activités entraînant une modification des flux prioritaires ;
- 4.** Impacts environnementaux, économiques et/ou sociaux de la modification des flux prioritaires ;
- 5.** Parties prenantes touchées par la modification des flux prioritaires, et comment ;
- 6.** Points où sont observés les impacts de la modification des flux prioritaires ;
- 7.** Définition du périmètre du système pour le projet ou le programme.

# Étape 2 Participer

**Cartographier les parties prenantes primaires, ciblées, habilitantes, de soutien et externes, et préparer un plan de participation.**

L'Étape 2 de l'approche source-mer concerne les interactions avec d'autres entités et l'établissement de partenariats. Pour y parvenir, vous devrez identifier qui sont vos principales parties prenantes et créer un plan pour vos interactions avec elles.





## QUESTIONS DIRECTRICES

- 1 **Quels sont les individus ou les groupes concernés par la modification des flux prioritaires et qui bénéficieront directement des interventions du projet/programme ? Ces acteurs sont les « parties prenantes primaires ».**
- 2 **Quels sont les individus ou les groupes qui contribuent à la modification des flux prioritaires et dont les pratiques doivent être directement ciblées pour réduire les modifications des flux ? Ces acteurs sont appelés « parties prenantes ciblées ».**
- 3 **Quelles sont les institutions qui fournissent ou devraient fournir les conditions favorables pour que les changements de comportement et les avantages puissent se produire et se maintenir dans le temps ? Ces acteurs sont appelés « parties prenantes habilitantes ».**
- 4 **Existe-t-il des partenaires de développement ou des bailleurs de fonds dont les stratégies sont alignées sur les résultats du projet ou du programme ? Ces acteurs sont appelés « parties prenantes de soutien ».**
- 5 **Existe-t-il des individus ou des groupes en dehors du périmètre du système qui s'intéressent aux résultats du projet ? Ces acteurs sont appelés « parties prenantes externes ».**

La conception d'un plan d'action pour faire face aux modifications des flux prioritaires et à leurs impacts nécessite une compréhension approfondie des parties prenantes à l'intérieur du périmètre du système. Parmi les parties prenantes à prendre en compte doivent également figurer celles qui s'intéressent aux activités et/ou aux résultats du projet ou du programme, celles qui pourraient les financer ou celles qui contribuent à trouver des solutions. Les parties prenantes peuvent être définies en fonction des secteurs économiques (tels que l'agriculture et l'industrie), des intérêts sociaux ou environnementaux, et des groupes culturels ou autochtones qui dépendent des biens et services écosystémiques générés.

Dans le cadre d'une approche source-mer, parmi les individus, groupes et institutions inclus dans l'analyse des parties prenantes et le plan de participation peuvent figurer des groupes qui n'avaient pas été pris en compte auparavant. Par exemple, un projet axé sur les océans et portant sur la pollution marine peut initialement travailler sur le nettoyage des océans et le matériel de pêche abandonné. En adoptant une approche source-mer pour résoudre le problème de la pollution marine, le projet s'intéresse, en amont, à la pollution d'origine terrestre et à l'acheminement de ces polluants par les voies navigables.

Dans le cadre de l'Étape 1, la sélection des flux prioritaires et la définition du périmètre du système auront déjà pris en compte les liens entre les différents segments du système source-mer. L'Étape 2 s'appuie sur ce travail en procédant à une évaluation des parties prenantes qui identifie les individus, les groupes et les institutions liés aux segments source-mer dans le cadre du périmètre du système et des flux prioritaires.

*Lorsque l'on réunit les parties prenantes de l'ensemble du système source-mer, de nouvelles idées, possibilités et solutions peuvent voir le jour.*

## GROUPES DE PARTIES PRENANTES SOURCE-MER



**PARTIES PRENANTES PRIMAIRES** | Les parties prenantes primaires sont touchées par la modification des flux prioritaires et profitent des stratégies d'intervention.

**PARTIES PRENANTES CIBLÉES** | Les parties prenantes ciblées sont des acteurs ou des secteurs dont les pratiques contribuent à la modification des flux prioritaires et dont les stratégies d'intervention visent à modifier le comportement.

**PARTIES PRENANTES HABILITANTES** | Les parties prenantes habilitantes fournissent les conditions favorables pour que les changements de

comportement se produisent et que les avantages soient maintenus dans la durée.

**PARTIES PRENANTES DE SOUTIEN** | Parmi les parties prenantes de soutien figurent les partenaires de développement ou les bailleurs de fonds dont les stratégies sont alignées sur les objectifs du programme source-mer et peuvent les soutenir.

**PARTIES PRENANTES EXTERNES** | Les parties prenantes externes sont des individus ou des groupes situés en dehors du périmètre du système et qui s'intéressent aux résultats du projet ou du programme.

L'identification des parties prenantes permet d'examiner de plus près les liens source-mer en cartographiant les individus, les groupes et les institutions, ainsi que leurs relations avec les flux prioritaires, leur modification et les segments source-mer à l'intérieur du périmètre du système. Il convient de noter qu'il peut être nécessaire de passer en revue les parties prenantes si de nouveaux flux prioritaires sont sélectionnés en raison des effets du changement climatique.

## Groupes de parties prenantes

### Parties prenantes primaires

Les parties prenantes primaires sont les individus ou les groupes qui subissent les conséquences négatives de la modification des flux clés. Elles peuvent se trouver à proximité des activités qui modifient les flux prioritaires, ou en amont ou en aval de ces activités. Par exemple, dans le cas d'un barrage qui perturbe la migration des poissons, les parties prenantes primaires peuvent être les pêcheurs locaux en aval dont les prises sont réduites en raison de la diminution des populations de poissons, mais aussi les compagnies de bateaux d'excursion qui perdent des clients parce qu'il y a moins d'occasions d'observer de grands mammifères marins en raison de la réduction d'une importante source d'alimentation.

### Parties prenantes ciblées

Les parties prenantes ciblées sont celles dont les activités sont responsables des modifications des flux prioritaires. Il s'agit des parties prenantes dont le projet ou le programme vise à modifier les pratiques. Il convient d'accorder une attention particulière aux producteurs utilisant des ressources naturelles (p. ex. agriculteurs, gestionnaires forestiers, aquaculteurs, etc.), ainsi qu'aux secteurs public et industriel dont les activités peuvent influencer les flux prioritaires.

Il est stratégique de faire intervenir ces parties prenantes, car c'est à leur niveau que se prennent les décisions qui ont une incidence sur l'utilisation des ressources et entraînent des modifications des flux source-mer. Selon le nombre de parties prenantes ciblées, il ne sera peut-être pas possible d'évaluer la contribution de chacune d'entre elles à la modification des flux (p. ex. dans le cas des petits exploitants agricoles). L'analyse initiale pourra donc se concentrer sur les « modèles de production » utilisés de manière générale par les parties prenantes ciblées, tels que le type de pratiques agricoles généralement mises en œuvre dans la région.

L'identification des parties prenantes ciblées est un élément important pour les Étapes 4 et 5 – élaboration de la théorie du changement, conception des stratégies d'intervention et mise en œuvre du projet ou du programme. Il convient de noter qu'à mesure de l'évolution des pratiques adoptées par les parties prenantes ciblées, certaines de ces dernières, qui bénéficiaient jusque-là du *statu quo*, peuvent être touchées par ces changements. Il faudra inclure l'identification de ces parties prenantes et la garantie d'un partage équitable des coûts et des avantages de l'évolution vers un système source-mer plus durable dans la conception des stratégies d'intervention à l'Étape 5.

Le périmètre du système se révèle utile au moment d'identifier les parties prenantes ciblées essentielles pour le projet ou le programme. Par exemple, dans le cas de la modification des flux prioritaires par les changements climatiques, bien qu'il s'agisse d'un problème mondial auquel tout le monde contribue dans une certaine mesure, le périmètre du système peut faire que les seules parties prenantes ciblées sont les parties prenantes locales, lesquelles peuvent aider à mettre en place des mécanismes de gouvernance adaptatifs et résilients et à améliorer l'utilisation des ressources.

### Parties prenantes habilitantes

Les parties prenantes habilitantes sont les institutions (p. ex. les ministères de l'agriculture, de l'environnement, de l'industrie ou des infrastructures, les autorités municipales, les associations d'usagers de l'eau, les systèmes de certification de la durabilité) dont les mandats recourent partiellement ou entièrement les activités à l'origine des modifications des flux prioritaires, ainsi que celles qui sont chargées de la gestion de ces flux.

Selon le périmètre du système, parmi les parties prenantes habilitantes peuvent figurer des institutions dont les mandats s'appliquent à un ou plusieurs segments du système source-mer et peuvent être des acteurs à l'échelle locale, nationale, régionale ou mondiale.

Ces parties prenantes sont essentielles pour créer les conditions favorables qui soutiendront les changements de pratiques qui réduiront la modification des flux prioritaires source-mer et atténueront les impacts ressentis par les parties prenantes primaires. Les parties prenantes habilitantes peuvent tirer parti du projet ou du

***L'axe central d'un projet ou d'un programme source-mer est la modification du comportement et des pratiques des parties prenantes ciblées.***

***Les parties prenantes habilitantes sont mobilisées pour créer les conditions favorables permettant aux parties prenantes ciblées de modifier leur comportement et d'améliorer leurs pratiques.***

programme, p. ex. sous la forme de financements, du renforcement des capacités ou d'une assistance technique. L'identification de ces parties prenantes constitue un élément important pour l'évaluation du système de gouvernance à l'Étape 3.

Au moment de se pencher sur les changements climatiques, il peut se révéler nécessaire d'inclure parmi les parties prenantes habilitantes les parties qui peuvent soutenir l'investissement direct dans l'atténuation du changement climatique ou soutenir une adaptation qui renforce la résilience sociale, économique et environnementale.

### Parties prenantes de soutien

Les parties prenantes de soutien peuvent ne pas jouer un rôle direct dans le périmètre du système, mais peuvent être des parties prenantes importantes avec lesquelles il est possible de coordonner, coopérer ou communiquer et/ou qui peuvent apporter un soutien financier au projet ou au programme. Les stratégies de développement ou d'investissement de ces parties prenantes s'alignent probablement sur les résultats souhaités du projet ou du programme, et peuvent être mises à profit pour assurer la réussite du projet ou du programme.

Par exemple, le programme sur les eaux transfrontalières du Fonds pour l'environnement mondial peut soutenir des projets source-mer, et le financement de la lutte contre le changement climatique (p. ex. le Fonds vert pour le climat) peut être une source de financement de projets ou de programmes source-mer qui intègrent des activités visant à renforcer la résilience face au changement climatique.

Parmi les intérêts des parties prenantes de soutien peuvent figurer plusieurs segments source-mer, ce qui renforce les liens dans le continuum source-mer, ou bien la participation au projet peut les exposer à une perspective plus large. L'identification de ces parties prenantes est un élément important pour les Étapes 5 et 6, à savoir le financement du projet ou du programme, et la diffusion et la communication des résultats.

### Parties prenantes externes

Les parties prenantes externes se situent à l'extérieur du périmètre du système mais peuvent présenter des intérêts communs avec les résultats souhaités du projet ou du programme.

Si l'on prend l'exemple ci-dessus, les parties prenantes externes peuvent être les ménages qui paient le poisson plus cher en raison de la diminution de l'offre, des organisations environnementales qui s'inquiètent des populations de poissons, ou encore des organisations sectorielles qui plaident en faveur d'une pêche durable. Ces parties prenantes externes peuvent participer de façon limitée à la mise en œuvre du projet ou du programme, mais elles peuvent apporter la volonté politique ou des forces du marché susceptibles de favoriser les changements de comportement prévus parmi les parties prenantes ciblées.

Les parties prenantes externes peuvent également être des organisations qui promeuvent la gestion source-mer dans le cadre de l'ordre du jour mondial, p. ex. pour atteindre les Objectifs de développement durable, ou en tant qu'outil permettant de renforcer la résilience face au changement climatique.

La théorie du changement élaborée à l'Étape 4 peut définir le rôle des parties prenantes externes dans la contribution aux changements requis, ainsi que les fonctions de diffusion et de communication à l'Étape 6.

*Les parties prenantes  
externes peuvent  
contribuer à  
renforcer  
l'engagement en  
faveur de la gestion  
source-mer.*

## ÉTUDE DE CAS | DÉCHETS MARINS



# Assurer la participation des parties prenantes pour lutter contre les déchets marins

Compte tenu de la nature de la question des déchets marins, à savoir que le plastique présent dans les océans provient en grande mesure d'activités terrestres et est acheminé par les voies navigables, la gestion source-mer peut jouer un rôle clé dans la résolution de ce problème et faire intervenir les parties prenantes aux niveaux local, national et mondial.

La conception d'un plan d'action pour la prévention des déchets marins et de leurs impacts nécessite une compréhension approfondie de l'ensemble des parties prenantes à trois échelles – locale, régionale et mondiale – et de leurs intérêts et motivations pour contribuer à la réduction des fuites de plastique. Dans le cas des fuites de plastique provenant de sources terrestres, il faudra mobiliser les catégories suivantes de parties prenantes.

Les parties prenantes primaires qui subissent les conséquences négatives des fuites de plastique et qui bénéficieront des stratégies d'intervention visant à les prévenir.

Les parties prenantes ciblées dont les pratiques contribuent aux fuites de plastique vers les environnements fluviaux et marins, et dont on cherche activement à modifier le comportement. Les parties prenantes habilitantes qui créent les conditions

nécessaires pour des changements de comportement aboutissant à la prévention des fuites de plastique, et pour le maintien de ces changements dans la durée.

Les parties prenantes de soutien telles que les partenaires de développement ou les bailleurs de fonds dont les stratégies sont alignées sur la réduction des fuites de plastique. Les parties prenantes externes, telles que les individus ou les groupes situés en dehors du périmètre du système et qui s'intéressent aussi à la réduction des fuites de plastique.

La coordination entre les parties prenantes de la source à la mer peut permettre de classer les investissements par ordre de priorité et de mettre en œuvre des stratégies d'intervention, en orientant les ressources vers la résolution des problèmes à l'échelle locale, régionale et nationale, lorsque le financement, les capacités et les infrastructures ne sont pas suffisants pour lutter contre les déchets marins. ●

Source : Mathews, R.E. & J. Stretz, 2019. *Source-to-Sea Framework for Marine Litter Prevention: Preventing Plastic Leakage from River Basins.*

## Participation des parties prenantes

La compréhension de la dynamique sociale et sectorielle, des différentes positions et intérêts en jeu et des relations de pouvoir entre les parties prenantes constitue la base du plan de participation des parties prenantes. Pour garantir la participation robuste de toutes les parties prenantes, il est important d'identifier ce que les différents groupes de parties prenantes ont à gagner ou à perdre de leur participation et quelles sont les incitations qui la garantiraient.

La participation des parties prenantes de la source à la mer peut donner lieu à une amélioration de la qualité de l'environnement pour les citoyens, à des avantages sur le plan de la santé, à une meilleure rentabilité pour certaines mesures ou à un potentiel économique accru pour les secteurs en aval tels que le tourisme côtier ou la pêche. La réputation d'un secteur ou d'une municipalité peut s'en trouver améliorée, de même que les décisions prises en assurant la représentation inclusive des personnes marginalisées.

Lors de la formulation du plan de participation des parties prenantes, les objectifs de la participation et les modalités utilisées devront être adaptés aux parties prenantes dont il s'agit et au contexte dans lequel se déroule le projet ou le programme. Dans certains projets, les groupes de parties prenantes seront mobilisés individuellement ; dans d'autres, ils seront rassemblés puis mobilisés.

Pour les parties prenantes ciblées, l'objectif global sera de faire évoluer les pratiques employées qui entraînent la modification des flux prioritaires. Par exemple, pour réduire la quantité de déchets d'emballage finissant dans l'océan, les parties prenantes ciblées pourront englober la population générale qui utilise des produits emballés, les entités municipales de gestion des déchets solides, les ramasseurs de déchets informels et les entreprises qui vendent des produits emballés.

Les modalités de participation des parties prenantes ciblées peuvent aller de la sensibilisation à la formation et au renforcement des capacités, en passant par la mise en place de tables rondes sectorielles pour l'élaboration d'accords préconcurrentiels communs. Pour ce qui est des parties prenantes habilitantes, l'objectif peut consister à renforcer une institution particulière, à établir de nouvelles lois, politiques et réglementations, ou à améliorer la coordination interinstitutionnelle. Les modalités de chacun de ces objectifs seront très différentes. Les parties prenantes de soutien et externes peuvent être mobilisées pour faciliter ou contribuer à la participation des parties prenantes ciblées et/ou habilitantes.

## Relier les étapes

Les connaissances acquises sur les parties prenantes seront très importantes pour les étapes suivantes. Par exemple, les connaissances sur les parties prenantes primaires seront utilisées pour concevoir le plan de suivi et rendre compte des résultats à l'Étape 6. Les informations recueillies sur les parties prenantes ciblées et habilitantes serviront à diagnostiquer le système et les pratiques de gouvernance à l'Étape 3 et à élaborer les stratégies d'intervention à l'Étape 4.

Pour les activités de financement de l'Étape 5, vous devez savoir qui sont les parties prenantes de soutien ; il sera utile d'identifier les parties prenantes externes pour renforcer la volonté politique en vue de mettre en œuvre les stratégies d'intervention à l'Étape 5 et de diffuser les résultats à l'Étape 6.



## Résultat de l'Étape 2

**Le résultat de l'Étape 2 consiste en :**

- 1.** Une cartographie des parties prenantes qui identifie les parties prenantes primaires, les parties prenantes ciblées et les parties prenantes habilitantes qui interviendront directement dans le projet ou le programme source-mer, ainsi que les parties prenantes de soutien et externes s'intéressant à la question traitée.
- 2.** Un plan de participation des parties prenantes.

# Étape 3 Diagnostiquer

**Analyser le système de gouvernance et les pratiques liées aux flux prioritaires.**

Le succès de la mise en œuvre de votre projet source-mer ne dépend pas que de vous ; il dépend aussi de la mise en place de conditions favorables à l'utilisation de pratiques qui vous aideront à atteindre l'objectif de votre projet ou de votre programme. Dans le cadre de l'Étape 3, vous devez analyser les lacunes du système de gouvernance existant et les pratiques qui ont une incidence sur les flux prioritaires.

Luanda, Angola : entrée du ministère des Pêches et de la Mer. Photo : mtcurado | iStock





## QUESTIONS DIRECTRICES

- 1 Quels sont les institutions, les cadres juridiques et réglementaires, les droits, les régimes de propriété et les accords informels qui ont des mandats de gestion pour les flux prioritaires, les activités ciblées et/ou les segments source-mer ?
- 2 Ces mandats de gestion sont-ils en conflit les uns avec les autres et permettent-ils d'atteindre les résultats source-mer souhaités ?
- 3 Existe-t-il d'autres acteurs, p. ex. des entreprises ou des organisations non gouvernementales, susceptibles d'influer sur les flux prioritaires, les activités ciblées et/ou les segments source-mer ?
- 4 Quels sont le pouvoir et l'impact relatifs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile sur l'état du système source-mer ?
- 5 Les pratiques utilisées par les parties prenantes ciblées sont-elles conformes aux mandats institutionnels ou observe-t-on un échec à les appliquer ?
- 6 Existe-t-il des mécanismes permettant aux parties prenantes de prendre part à la prise de décisions, et des procédures sont-elles en place pour résoudre les conflits pouvant survenir entre les parties prenantes – et sont-elles appliquées de manière efficace ?

## Base de référence en matière de gouvernance

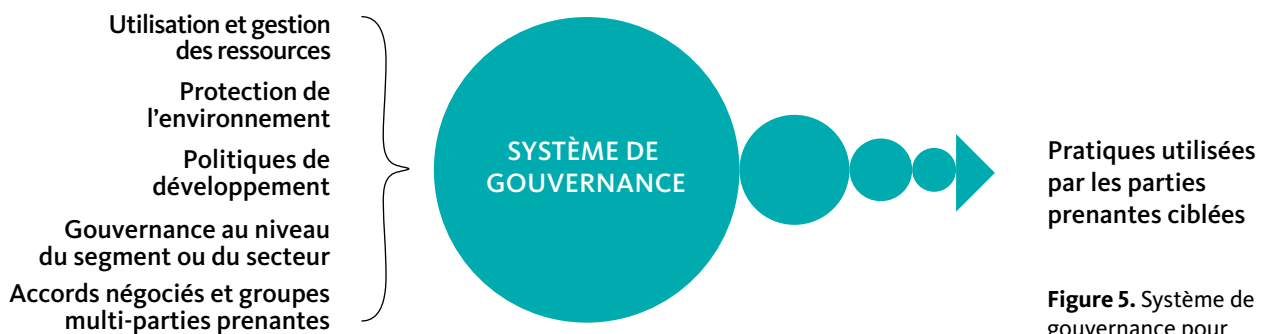
L'analyse du système et des pratiques de gouvernance doit être axée sur l'identification des causes du problème que vous essayez de résoudre, ce afin de comprendre le contexte dans lequel les flux prioritaires sont modifiés et les raisons sous-jacentes de l'utilisation de certaines pratiques spécifiques. L'objectif n'est pas de procéder à une évaluation approfondie du système de gouvernance, mais de comprendre ce qui a conduit aux pratiques actuelles, ce afin d'identifier rapidement les voies spécifiques qui permettront le changement.

Cette base de référence en matière de gouvernance fournira un fil narratif qui pourra être utilisé pour établir une compréhension commune des points forts et des points faibles de la situation actuelle et qui pourra conduire à l'identification des changements requis pour atteindre les objectifs du projet ou du programme.

Cette analyse est le point de départ de l'identification des changements requis au sein d'un système de gouvernance, et peut révéler les points où les mandats et les pratiques ne tiennent pas suffisamment compte des liens entre les segments source-mer.

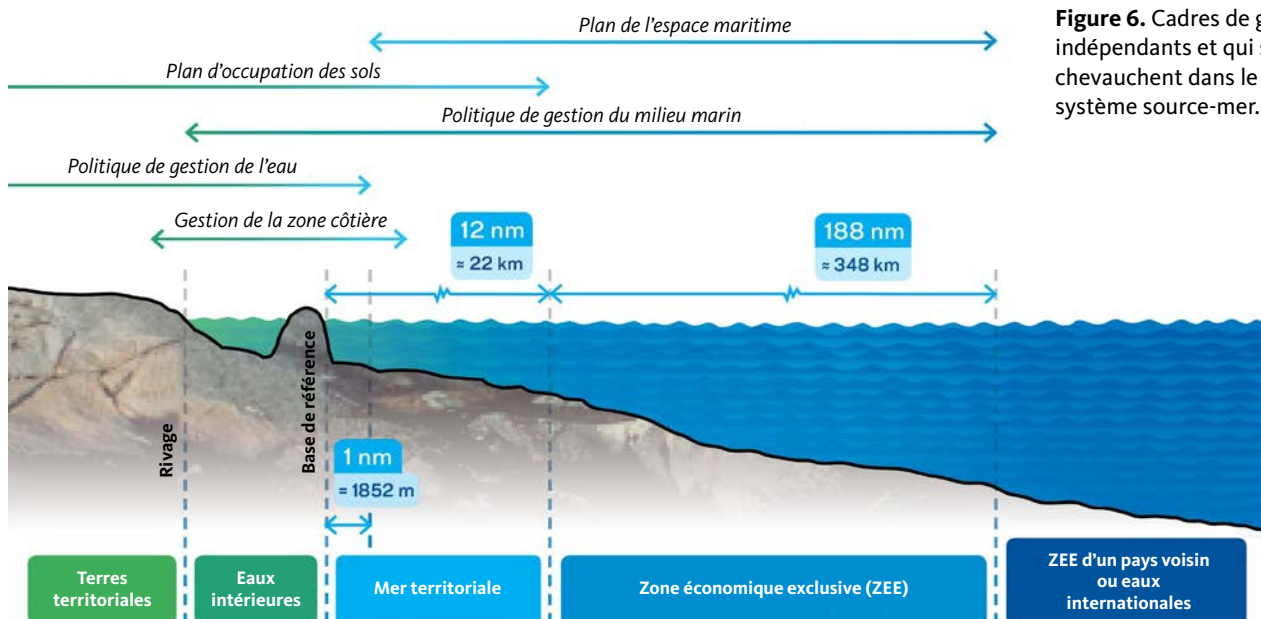
*L'identification des lacunes en matière de gouvernance éclaire la voie vers la gestion source-mer.*

Lors de l'analyse du système de gouvernance (Figure 5), il convient de prendre en considération les institutions dotées de mandats liés à l'utilisation des terres (urbaines, rurales, côtières), à la gestion de l'eau douce (eaux de surface et eaux souterraines ; quantité et qualité), à l'utilisation des ressources naturelles (agriculture, horticulture, sylviculture, exploitation minière, pêche), à la protection de l'environnement (y compris les zones protégées dans les environnements terrestres, d'eau douce et marins), aux politiques de développement (p. ex. économiques, énergétiques, en matière de transport), et aux politiques, procédures et réglementations à l'intérieur et entre les segments du continuum source-mer. Il peut s'agir d'institutions et d'accords locaux, nationaux, régionaux ou mondiaux, ainsi que de groupes d'utilisateurs ou d'accords de gestion des ressources au niveau communautaire.



**Figure 5.** Système de gouvernance pour l'approche source-mer.

La base de référence en matière de gouvernance permettra de diagnostiquer les points où la gouvernance est faible ou ne prend pas suffisamment en compte les liens source-mer. Comme l'indique l'Annexe 1, différentes formes de gestion intégrée ont été mises au point pour aborder les sous-sections du système source-mer, mais elles ne sont pas toujours coordonnées sur l'ensemble du continuum source-mer. Par ailleurs, la planification aux niveaux local et national s'est souvent concentrée sur des segments individuels ou adjacents du système source-mer, ce qui a donné lieu à une coordination médiocre entre les cadres de gestion (Figure 6).



**Figure 6.** Cadres de gestion indépendants et qui se chevauchent dans le système source-mer.

Plans des espaces terrestres et maritimes se chevauchant en Suède, élaborés par l'Agence suédoise pour la gestion de la mer et de l'eau.



Équipages intervenant lors de la marée noire du Deepwater Horizon. Photo : J Henry Fair/Marine Photobank

## Comment analyser le système de gouvernance

- Identifier les politiques, procédures et réglementations qui ont des objectifs contradictoires ou qui transfèrent les impacts des activités menées dans un segment à un autre segment du système source-mer.
- Évaluer si les institutions dotées de mandats différents le long du continuum source-mer collaborent efficacement pour atteindre des buts et des objectifs communs ou si elles sont en conflit.
- Déterminer s'il y a des politiques, procédures ou réglementations qui soutiennent la gestion source-mer. Sont-elles appliquées ?

L'amélioration de la coordination entre les différents segments est l'un des principaux résultats de la gestion source-mer. En 2011, la Suède a créé une agence intégrée pour l'eau douce et la mer, l'Agence suédoise pour la gestion de la mer et de l'eau (SwAM), afin de faciliter cette coordination entre segments.

Il est important d'aller au-delà des institutions gouvernementales et d'évaluer également les autres acteurs qui peuvent influencer les pratiques utilisées, à savoir éventuellement le secteur privé, les systèmes de normes internationales, les instituts de connaissances, les organisations non gouvernementales et les groupes de la société civile. Dans certains cas, ces organisations complètent les systèmes de gouvernance formels ou comblent les lacunes en leur sein. Il convient d'identifier également les processus sectoriels ou multi-parties prenantes en cours, car ils peuvent fournir des occasions d'introduire l'approche source-mer dans les projets, les programmes et/ou les dialogues existants, en évitant les efforts faisant double emploi et concurrents.

# Intégration de la gestion de l'eau de mer et de l'eau douce en vue d'avantages source-mer



En 2011, la Suède a créé une nouvelle agence gouvernementale organisée autour du principe source-mer, ce qui a donné lieu à une approche plus holistique des problèmes environnementaux.

La reconnaissance du fait que l'eau circule à travers un système terrestre, côtier et marin cohérent a conduit à la création de l'Agence suédoise pour la gestion de la mer et de l'eau (SwAM). Cette agence a débuté ses activités en 2011 après avoir fusionné les principaux éléments du Conseil suédois de la pêche, qui a ensuite fermé ses portes, et certains éléments de l'Agence suédoise pour la protection de l'environnement. Le résultat est une agence gouvernementale unique chargée de la mise en œuvre des politiques et des cadres réglementaires nationaux et européens en matière de gestion de l'eau douce, de l'eau de mer et de la pêche.

Le fait de regrouper les principales responsabilités en matière de gestion de l'eau et de la mer sous un même toit encourage le gouvernement, les autorités et la société à adopter une vision plus holistique des problèmes et des défis environnementaux dans le continuum source-

mer. Des facteurs tels que l'évolution des politiques nationales, le changement climatique et les efforts en vue d'atteindre les cibles internationales rendent nécessaire une gestion coordonnée source-mer. Ci-dessous quatre exemples illustrant la demande croissante d'une gestion plus holistique :

- La Suède s'est donné la cible de disposer d'un système d'électricité 100 pour cent renouvelable d'ici à 2040, en s'appuyant largement sur l'hydroélectricité. Le pays a également introduit une nouvelle législation qui reconnaît la nécessité d'assurer la durabilité de l'hydroélectricité d'un point de vue environnemental, en lançant un programme national sur 20 ans pour faire en sorte que toutes les centrales hydroélectriques disposent de permis environnementaux modernes et soient capables de soutenir les objectifs nationaux en matière d'énergie.

- La politique nationale et de l'UE de promotion de l'économie bleue a favorisé la mise en place d'un nouveau cadre de planification de l'espace maritime (PEM) d'ici à 2021. Le PEM porte sur des domaines de développement clés tels que les énergies renouvelables en mer, la défense, la navigation, la pêche, l'exploitation minière des fonds marins et les zones marines protégées.
- Le changement climatique a entraîné une pénurie d'eau dans les régions du sud du pays pendant les mois d'été, ce qui a conduit au rationnement de l'eau douce pour les ménages, l'industrie et l'agriculture, et a eu des effets dévastateurs sur les écosystèmes d'eau douce en raison de l'augmentation de la température de l'eau et de la diminution des ressources en eau.
- L'état actuel de la qualité de l'eau en général dans les systèmes d'eau douce et d'eau de

mer suédois est loin des cibles de bon état écologique établies par l'UE et la Suède.

Après quelques années de fonctionnement, la SwAM a encore des défis à relever, notamment en ce qui concerne la gestion coordonnée des activités de la source à la mer au sein de l'agence elle-même et à l'extérieur, entre les agences nationales et les conseils de comté. Les cadres de planification ne sont pas pleinement adaptés à la gestion de la source à la mer, et les limites physiques des bassins versants et de la gestion marine ne correspondent pas aux dispositions politiques et économiques actuelles à l'échelle nationale. La complexité des compétences, limites et mandats qui se chevauchent est mise en évidence dans la Figure 6.

Toutefois, malgré les difficultés, l'approche source-mer suscite un intérêt croissant, et le dialogue entre les parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs environnementaux, sociaux et économiques s'intensifie. ●

---

Source : J. Granit, Agence suédoise pour la gestion de la mer et de l'eau (communication personnelle).



## Pratiques

Parmi les pratiques qui influencent les flux clés source-mer peuvent figurer la manière dont un petit exploitant agricole plante, fertilise, arrose, etc. ses cultures ; la façon dont une municipalité gère les eaux usées ; l'exploitation des barrages et l'élimination des mangroves sur les littoraux.

Des pratiques internationalement reconnues telles que la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), la gestion durable des forêts (GDF), la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ou la planification de l'espace maritime (PEM) peuvent être utiles pour atteindre les objectifs du projet ou du programme source-mer (Annexe 1). Ces pratiques comprennent une série de mesures complémentaires adaptées au contexte biophysique et socio-économique en vue de la protection, de la conservation et de l'utilisation durable des ressources et de leurs fonctions écosystémiques. Elles aident les décideurs à adopter des options appropriées pour l'utilisation des ressources naturelles sur la base de leur potentiel naturel, évitant ainsi une exploitation non durable et une dégradation accrue. De même, les normes de meilleures pratiques et les programmes de certification sectoriels ou généraux peuvent constituer un point de référence au moment de faire intervenir des parties prenantes du secteur privé.

L'approche source-mer peut aboutir à l'intégration de ces différentes pratiques afin de tenir compte des liens entre les différentes parties du continuum source-mer. Cette intégration pourrait être facilitée par le fait qu'elles ont pour principe directeur commun l'élaboration et la mise en œuvre de solutions cohérentes et complètes en matière de développement durable. L'utilisation combinée de ces approches de planification intégrée devrait donner lieu à des solutions compatibles entre les différents segments du continuum source-mer.

La mesure dans laquelle le système de gouvernance renforce la résilience face au changement climatique et s'y adapte doit être évaluée lorsque cela est pertinent pour le projet ou le programme. L'analyse de la gouvernance mettra également en évidence les changements requis pour soutenir l'utilisation de pratiques avantageuses dans l'ensemble du continuum source-mer.

## Relier les étapes

L'analyse du système de gouvernance et des pratiques liées aux flux prioritaires alimentera la définition de la théorie du changement et l'identification des interventions stratégiques à l'Étape 4.



Un pêcheur local répare son filet à son retour d'une sortie de pêche dans la communauté de pêcheurs de Goderich, en Sierra Leone. Photo : Commission infrarégionale des pêches (Sub Regional Fisheries Commission)

## Résultat de l'Étape 3

**Le résultat de l'Étape 3 consiste en :**

- 1.** Une analyse de la base de référence en matière de gouvernance pertinente pour les flux prioritaires, les secteurs liés aux parties prenantes ciblées et les impacts sur les parties prenantes primaires et les segments source-mer.
- 2.** Une évaluation des chevauchements et des lacunes dans les cadres de gouvernance et de gestion, et l'identification des domaines où une coordination est nécessaire.
- 3.** Une analyse de la base de référence des pratiques actuelles et une évaluation des lacunes dans les conditions propices à l'amélioration des pratiques de gouvernance.
- 4.** L'identification des processus de participation existants qui peuvent être reliés ou renforcés.

# Étape 4 Concevoir

**Élaborer une théorie du changement et identifier des stratégies d'intervention.**

Une fois arrivé.e à l'Étape 4, vous êtes prêt.e à concevoir le projet ou le programme de manière à ce qu'il ait l'impact souhaité. Pour ce faire, vous devez formuler votre théorie du changement, afin d'articuler vos objectifs et les activités qui vous permettront de les atteindre.





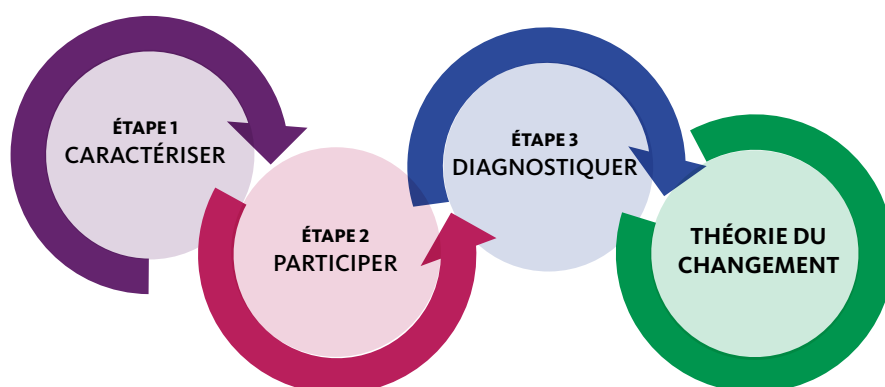
## QUESTIONS DIRECTRICES

- 1 Quel est l'impact à long terme visé par le projet ou le programme ?
- 2 Quels sont les avantages sociaux, environnementaux et/ou économiques dont bénéficieront les parties prenantes primaires, et dans quelle mesure la résilience sera-t-elle renforcée grâce au projet ou au programme ?
- 3 Quelles pratiques les parties prenantes ciblées devront-elles utiliser pour obtenir l'impact à long terme du projet ou du programme ?
- 4 Dans quelle mesure les conditions favorables sont-elles réunies pour que les changements souhaités au niveau des pratiques se produisent et soient maintenus dans la durée ?
- 5 Quelles sont les activités et les stratégies d'intervention qui modifieront les pratiques des acteurs ciblés et créeront les conditions favorables nécessaires ?
- 6 Si les pratiques souhaitées sont mises en œuvre, quels seront les changements observés au niveau des flux prioritaires et de l'état du système source-mer ?

Une théorie du changement ou une chaîne de résultats bien élaborée constitue la base d'une conception, d'une mise en œuvre et d'une gestion adaptative solides pour un projet ou un programme.

La théorie du changement présente les relations de cause à effet prévues entre les activités (ou composantes) du projet ou du programme et les résultats souhaités pour le projet.

En utilisant les résultats des trois étapes précédentes, la théorie du changement documente ce qui a été appris au cours des Étapes 1, 2 et 3 et met en évidence les relations entre elles (Figur 7).



**Figure 7.** Les informations recueillies aux Étapes 1, 2 et 3 sont utilisées pour élaborer la théorie du changement.

## Ordres de résultats

La théorie du changement définit les résultats qui conduisent à l'impact souhaité à long terme. Un cadre utile définit quatre « ordres » de résultats : les résultats de premier ordre sont les conditions permettant le changement requis ; les résultats de deuxième ordre sont les changements de comportement nécessaires ; les résultats de troisième ordre sont les changements souhaités dans l'état du système source-mer ; et les résultats de quatrième ordre sont les avantages tirés d'une mise en œuvre réussie (Figure 8).

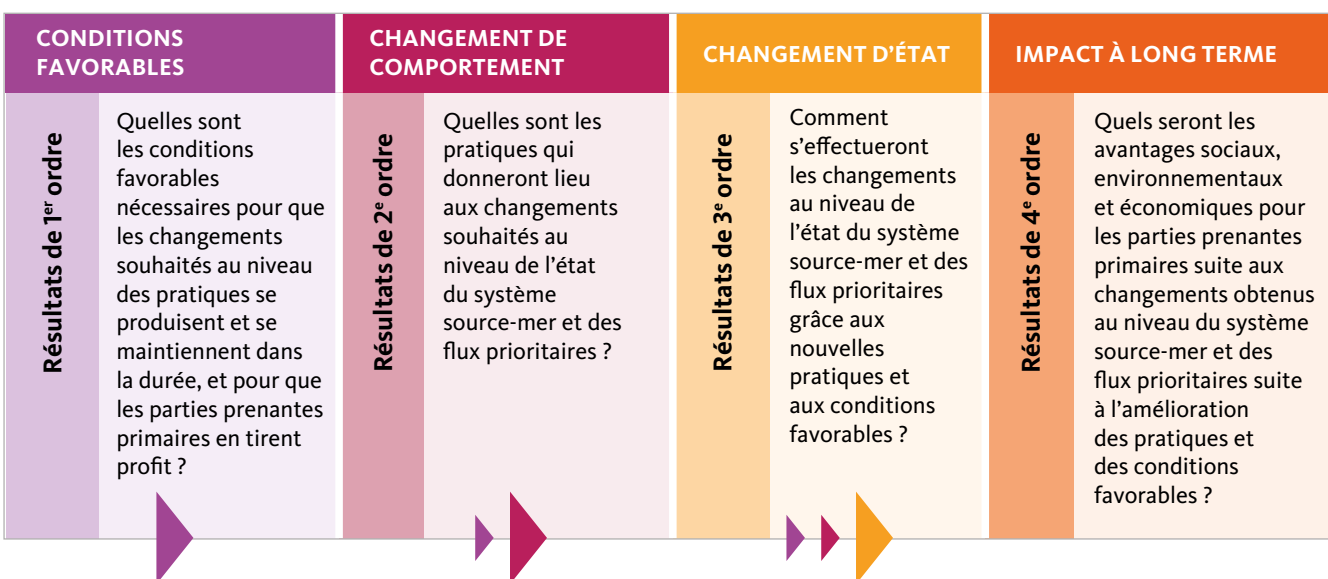
## Théorie du changement

La théorie du changement décrit les relations prévues entre les ordres de résultats, c'est-à-dire la manière dont l'impact sera transféré des activités initiales aux résultats souhaités. Les étapes intermédiaires de la théorie du changement sont les résultats immédiats ou à court terme jugés nécessaires pour atteindre l'objectif à long terme. La théorie du changement devient la pierre angulaire de l'élaboration des propositions de financement et des plans de mise en œuvre à l'Étape 5, ainsi que de la détermination des indicateurs à suivre et de la gestion adaptative ultérieure à l'Étape 6.

Les résultats du premier au quatrième ordre seront spécifiques aux objectifs du projet ou du programme, ainsi qu'au contexte local. Pour pouvoir élaborer une théorie du changement dans le cadre de l'application de l'approche source-mer, il faut examiner la manière dont les impacts sont transférés à tous les niveaux du système source-mer. Comment les actions menées dans un segment du système source-mer influencent-elles les flux source-mer dans les segments en amont et/ou en aval ? La théorie du changement se concentrera sur les caractéristiques uniques des flux, des parties prenantes, du système de gouvernance et des pratiques source-mer dans le périmètre du système sélectionné pour le projet ou le programme.

Les stratégies d'intervention sont les activités ou les composantes de projet ou de programme dont on estime qu'elles sont les plus susceptibles de donner lieu à un changement du premier au deuxième ordre, et du troisième au quatrième ordre de résultats. En documentant la théorie du changement et les résultats graduels attendus

**Figure 8.** Une théorie du changement pour l'approche source-mer - les résultats mesurables sont ventilés en quatre « ordres ».



de la mise en œuvre des activités ou des composantes du projet ou du programme, on parvient à expliciter les hypothèses relatives aux relations entre les interventions et leurs effets. Cela permet aussi d'aider l'équipe du projet ou du programme à identifier des stratégies d'intervention efficaces et éventuellement de clarifier les parties prenantes à impliquer dans chaque activité.

Les stratégies d'intervention peuvent se concentrer sur un ordre de résultats, comme on le décrit ci-dessous, tout en s'inscrivant dans un plan global de transition vers l'impact souhaité à long terme.

## STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR LES QUATRE ORDRES DE RÉSULTATS



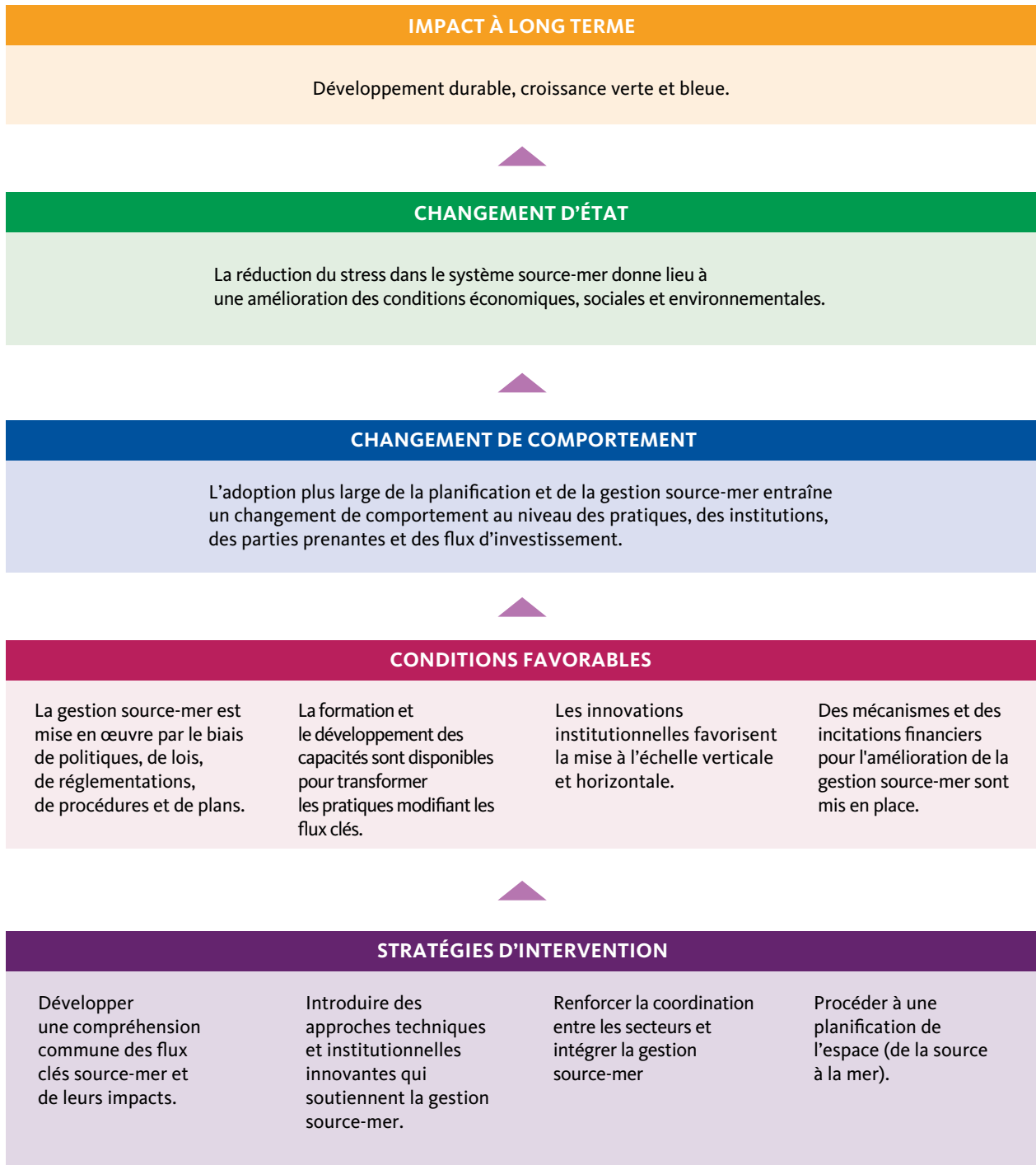
**RÉSULTATS DE PREMIER ORDRE** | Nous nous concentrons ici sur les stratégies visant à accroître les capacités techniques ou de gouvernance. Le diagnostic du système de gouvernance réalisé à l'Étape 3 peut être utilisé pour concevoir des interventions qui, par exemple, renforcent les institutions, les nouvelles réglementations ou les mécanismes financiers. Parmi les autres objectifs, on peut citer : renforcer la participation et la volonté politique, inclure la participation des parties prenantes dans la prise de décisions, assurer la parité des genres, etc. La mise en place de mécanismes de coordination, de coopération et de collaboration entre les différents segments source-mer pertinents revêt une importance stratégique.

**RÉSULTATS DE DEUXIÈME ORDRE** | Les stratégies d'intervention sont conçues pour soutenir l'utilisation de nouvelles pratiques par les parties prenantes ciblées, en particulier pour réduire les modifications des flux source-mer et restaurer les aspects pertinents du système source-mer qui fourniront des avantages aux parties prenantes

primaires. Les activités ou composantes du projet ou du programme viseront à améliorer les pratiques utilisées par les parties prenantes ciblées, p. ex. formation aux pratiques de gestion des ressources, amélioration des chaînes d'approvisionnement et de l'accès au marché, nouvelles infrastructures, apprentissage entre pairs et groupes d'utilisateurs, investissements financiers, etc.

**RÉSULTATS DE TROISIÈME ORDRE** | L'accent est mis sur les stratégies d'intervention qui mettent en place le suivi et l'évaluation des processus, la réduction du stress, et des indicateurs de l'état de l'environnement et de la situation socio-économique, et qui permettent de tirer des enseignements en vue de la diffusion et de la gestion adaptative.

**RÉSULTATS DE QUATRIÈME ORDRE** | Bien qu'elles résultent principalement des stratégies d'intervention précédentes, les activités du projet ou du programme doivent être conçues de manière à garantir des avantages sociaux, environnementaux et économiques aux parties prenantes primaires, et à assurer le maintien de ces avantages dans la durée.



**Figure 9.** Exemple de théorie du changement, adapté de Tengberg & Valencia, 2017.

## Relier les étapes

La théorie du changement documentée à l'Étape 4 devient la base du suivi et de la gestion adaptative à l'Étape 6. Les stratégies d'intervention élaborées à partir de la théorie du changement seront mises en œuvre à l'Étape 5.



## Résultat de l'Étape 4

**Le résultat de l'Étape 4 consiste en :**

- 1.** Une théorie du changement bien élaborée, en documentant les hypothèses et les inconnues.
- 2.** Un tableau des stratégies d'intervention, des parties prenantes à mobiliser, et des liens entre les stratégies d'intervention et les résultats souhaités.

# Étape 5 Agir

**Financer et mettre en œuvre des actions source-mer.**

Après avoir suivi les Étapes 1 à 4, vous devriez maintenant être en mesure d'élaborer la stratégie de financement et le plan de mise en œuvre. À l'Étape 5, nous passons à l'épreuve cruciale, à savoir la mise en œuvre et le financement de notre stratégie source-mer.

Déversement de cadmium, un métal lourd toxique, par une mine de phosphate sous forme d'effluent directement dans les eaux côtières du Togo, qui font partie du grand écosystème marin du courant de Guinée. Photo : Christian Susan

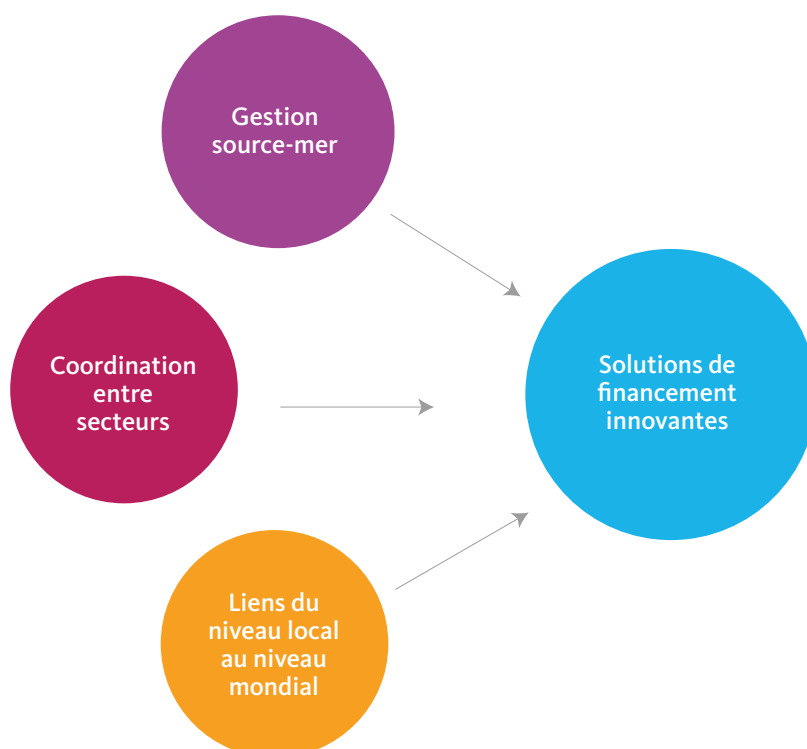


## QUESTIONS DIRECTRICES

- 1 Existe-t-il des partenaires ou des mécanismes de financement qui soutiendront la mise en œuvre de la gestion source-mer ?
- 2 Quelles sont les stratégies d'intervention requises pour atteindre les quatre ordres de résultats présentés dans la théorie du changement (Étape 4) ?
- 3 Quels sont les plans d'action nécessaires pour établir les conditions et les engagements requis pour assurer la durabilité à long terme de la capacité, du financement et des partenariats source-mer ?

## Financement de la gestion source-mer

Le financement d'un projet ou d'un programme source-mer peut s'inscrire dans la lignée des projets traditionnels, mais l'avantage de l'approche source-mer est qu'elle peut mobiliser de nouvelles parties prenantes pour lesquelles les résultats du projet revêtent un intérêt. Il peut s'agir, par exemple, de bénéficiaires en amont ou en aval des activités du projet ou du programme, de groupes d'intérêt issus de différents segments source-mer, de partenaires de développement dotés d'intérêts intersectoriels ou opérant à une échelle géographique plus large, etc. L'identification des parties prenantes externes et de soutien, et leur mobilisation pour qu'elles participent au projet ou au programme peuvent introduire des formes innovantes de financement.



**Figure 10.** Le rassemblement de parties prenantes en amont et en aval et des secteurs public et privé peut créer des possibilités de financement innovantes pour les projets ou programmes source-mer.

Les financements destinés aux interventions source-mer peuvent provenir de différentes sources — p. ex. secteur public, bailleurs de fonds et/ou secteur privé — et peuvent être mobilisés au moyen de différents mécanismes. L'intégration des priorités source-mer dans les plans d'action et les budgets du secteur public est un bon moyen de tirer parti des stratégies d'intervention du projet ou du programme et des résultats souhaités pour assurer la viabilité à long terme. La participation de plusieurs secteurs — p. ex. ressources en eau, agriculture, pêche, foresterie, environnement, zones côtières, mer, industrie, énergie et transports — au projet ou au programme source-mer élargit les possibilités d'intégration des financements futurs pour les priorités source-mer. Le choix des secteurs à cibler dépend des flux prioritaires, des parties prenantes ciblées et des pratiques entraînant une modification des flux prioritaires, ainsi que du système de gouvernance.

Les donateurs bilatéraux et multilatéraux fournissent des fonds dans les pays en développement. Il peut s'agir de financements en faveur de l'environnement et de l'action climat accordés, par exemple, par le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat, ainsi que de l'aide bilatérale au développement à l'étranger ou d'investissements par des banques de développement. Les donateurs philanthropiques peuvent également constituer une source de financements lorsque les questions abordées par le projet ou le programme sont ciblées dans leurs stratégies philanthropiques.

Comme pour les financements provenant du secteur public, le fait de travailler avec des bailleurs de fonds pour qu'ils intègrent les priorités source-mer dans leurs stratégies peut avoir un effet de levier et assurer la viabilité à long terme des projets ou des programmes source-mer.

Les financements accordés par le secteur public et les bailleurs de fonds sont de plus en plus souvent associés à des instruments économiques innovants pour la mobilisation de fonds nouveaux et supplémentaires, ainsi qu'à des mesures d'incitation positives pour les entités chargées de la gestion des ressources naturelles. Il peut s'agir, par exemple, des paiements pour services écosystémiques (ou environnementaux) (PSE) et d'autres systèmes d'incitation tels que la certification des installations et des chaînes de valeur conformément aux objectifs de responsabilité sociale des entreprises, des investissements dans les infrastructures vertes, des partenariats public-privé (PPP), de la tarification internalisée de l'eau, des obligations vertes, etc.

## Mise en œuvre de la gestion source-mer

Le plan de mise en œuvre s'appuie sur la théorie du changement élaborée à l'Étape 4 et définit la manière dont les parties prenantes identifiées à l'Étape 2 interviendront dans le projet ou le programme, ainsi que leurs rôles et responsabilités spécifiques dans l'obtention des résultats escomptés, les activités qui seront entreprises pour chaque stratégie d'intervention et le calendrier de leur mise en œuvre. La Figure 11 présente une approche participative du cycle du projet ou du programme qui peut servir de base à un plan de mise en œuvre. L'approche source-mer est cyclique, car la mise en œuvre et le suivi permettent d'en apprendre davantage sur le système source-mer. À mesure que les résultats des stratégies d'intervention sont évalués, les parties prenantes peuvent identifier de nouvelles actions à entreprendre ou sélectionner de nouveaux flux prioritaires à aborder.

L'approche source-mer offre de nouvelles occasions de renforcer le soutien en incluant de nouvelles parties prenantes, mais introduit aussi de nouveaux défis au moment d'établir la coordination, la coopération et la collaboration entre les segments source-mer. Le travail préparatoire des Étapes 1 à 4 devrait faciliter la mise en œuvre du projet. Cependant, il est important de rester réaliste quant aux calendriers pour la socialisation des changements

*La mise en place d'une approche participative et adaptative est essentielle au succès de la gestion source-mer.*



## ÉTUDE DE CAS | DES CRÊTES AUX RÉCIFS DANS LE PACIFIQUE



# Établissement d'une communauté de pratique régionale

pour un programme « des crêtes aux récifs » dans les petits États insulaires en développement de la région du Pacifique

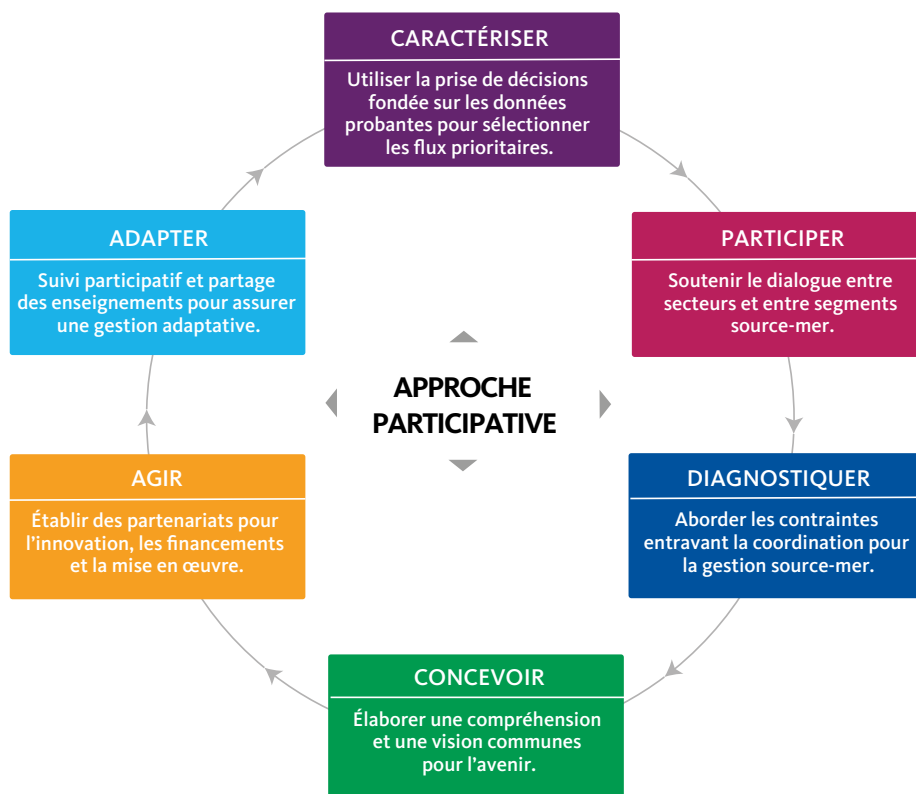
Le programme « Pacific Islands Ridge-to-Reef National Priorities » (Priorités nationales des crêtes aux récifs des îles du Pacifique) vise à lutter contre la pollution et les menaces liées aux activités terrestres. Le projet établira des plateformes nationales et régionales pour échanger et diffuser les meilleures pratiques et les enseignements.

Les principaux moteurs et menaces présents dans la région sont les suivants : la pollution des réserves d'eau de mer et d'eau douce (y compris les eaux souterraines) due aux activités terrestres ; la modification physique, écologique et hydrologique des habitats essentiels ; et la surexploitation des ressources vivantes et non vivantes. Ce programme se concentre sur la gestion intégrée de l'eau, des terres, des forêts et des côtes afin de préserver la biodiversité et les services écosystémiques, de stocker le carbone, d'améliorer la résilience face au changement climatique et aux catastrophes, et de soutenir les moyens de subsistance. Il vise à créer un environnement propice au niveau national pour relier la gestion intégrée des ressources en eau à la gestion intégrée des zones côtières dans le cadre d'une nouvelle approche intégrée des crêtes aux récifs (similaire à l'approche source-mer).

Le projet établira des plateformes nationales et régionales pour la gestion de l'information et l'échange des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la gestion intégrée des terres, de l'eau, des forêts et des zones côtières, y compris l'adaptation au changement climatique. Un portail de « résultats » en ligne sera mis au point en vue de la formation à la gestion axée sur les résultats, de la soumission en ligne de rapports courants et du partage régulier des résultats du programme Ridge-to-Reef, y compris la présentation géospatiale des résultats liés aux initiatives connexes du projet IW:LEARN (Réseau de partage des savoirs et des ressources sur les eaux internationales) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). ●

requis pour appliquer une approche source-mer. Une fois ces activités préparatoires menées à bien, les intérêts, les positions, le pouvoir et l'influence des parties prenantes, ainsi que les conflits potentiels entre elles, devraient être bien compris. Les dynamiques sociales et de pouvoir entre les parties prenantes, ainsi que le degré de dépendance à l'égard des flux source-mer – et leurs modifications –, doivent être directement pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet ou du programme. L'évaluation des risques et l'élaboration d'une stratégie d'atténuation des risques peuvent contribuer à éviter le déraillement du projet ou du programme source-mer. Il sera nécessaire de mener une gestion adaptative pour garantir la durabilité de la gestion source-mer au fur et à mesure de l'évolution des conditions politiques, sociales, économiques et environnementales.

La mise en œuvre de l'approche source-mer doit être axée sur l'établissement de partenariats et le développement des capacités institutionnelles et individuelles afin de relier les activités, les impacts et les résultats dans l'ensemble du continuum source-mer. Les projets ou programmes source-mer nécessitent une coordination entre les secteurs et entre les segments source-mer, et les stratégies d'intervention initiales devront peut-être se concentrer sur la mise en place de ces mécanismes de coordination. Il peut s'agir de processus multi-parties prenantes existants sur lesquels viennent se greffer des activités source-mer, ou bien il peut être nécessaire d'établir de nouvelles voies de coordination et de collaboration. Un système de gestion des connaissances tel que celui mis en place pour le programme « des crêtes aux récifs » pour les petits États insulaires en développement constitue un exemple de mécanisme de soutien à la coordination régionale.



**Figure 11.** Mise en œuvre du cycle de projet source-mer au moyen d'une approche participative. Il s'agit d'un processus itératif ; une fois les questions liées aux flux prioritaires abordées, on peut passer aux questions secondaires, et ainsi de suite.

## Relier les étapes

À l'Étape 5, les stratégies d'intervention qui abordent les modifications des flux prioritaires seront avantageuses pour les parties prenantes primaires et le système source-mer. Les résultats attendus de leur mise en œuvre feront l'objet d'un suivi à l'Étape 6. Les résultats observés dans le cadre du programme de suivi constitueront la base de la gestion adaptative.



## Résultat de l'Étape 5

**Le résultat de l'Étape 5 consiste en :**

Un plan de financement et de mise en œuvre faisant figurer :

- 1.** Les sources et les mécanismes de financement provenant du secteur public, des bailleurs de fonds et/ou du secteur privé, et leurs liens avec les stratégies d'intervention et les résultats souhaités.
- 2.** Une stratégie visant à assurer un financement durable des priorités source-mer.
- 3.** Une description des stratégies d'intervention avec un plan d'activité comprenant :
  - des stratégies et des mécanismes de coordination entre les secteurs et entre les segments source-mer ;
  - une cartographie des parties prenantes par rapport aux stratégies d'intervention et aux résultats souhaités ;
  - une évaluation des risques et un plan d'atténuation des risques ; et
  - des calendriers pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

# Étape 6 Adapter

**Assurer un suivi des résultats, saisir et diffuser les enseignements, et mener une gestion adaptative en vue de l'enregistrement continu de bons résultats.**

Le suivi, l'évaluation et la gestion adaptative revêtent une importance cruciale pour la réussite de tout projet ou programme, particulièrement au moment de mettre en œuvre l'approche source-mer, car l'impact des actions menées dans un segment du système source-mer sur un autre segment peut ne pas être pleinement compris. Trop souvent, l'analyse des causes et des effets se limite à des segments individuels du continuum source-mer.

Kigali, Rwanda – 27 août 2013. Photo : Flamingo Photography | iStock



## QUESTIONS DIRECTRICES

- 1 **Quelle est la définition, formulée en collaboration, des objectifs souhaités et de leurs indicateurs, résultant de la mobilisation de diverses parties prenantes ?**
- 2 **Quel est l'ensemble approprié d'indicateurs qui permettront de suivre les progrès accomplis en vue d'obtenir des résultats source-mer du premier au quatrième ordre ?**
- 3 **Les hypothèses élaborées dans la théorie du changement ont-elles été confirmées ou de nouvelles connaissances ont-elles été acquises sur les relations entre les stratégies d'intervention et les résultats ?**
- 4 **Quels sont les enseignements tirés et comment peuvent-ils être diffusés pour étendre l'application et le succès de la gestion source-mer ?**

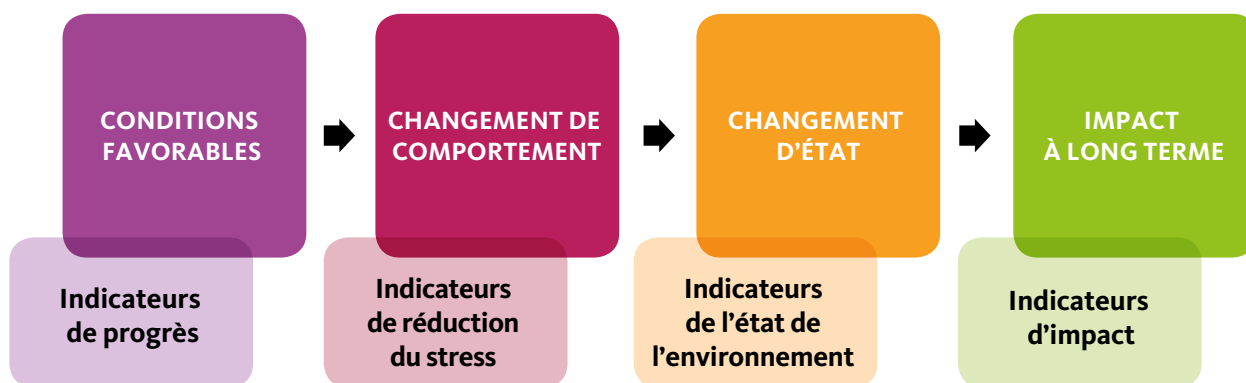
### Suivi

La sélection des indicateurs est une étape importante pour confirmer les hypothèses qui sous-tendent la théorie du changement et pour fournir aux parties prenantes les informations dont elles ont besoin pour comprendre l'impact du projet ou du programme. La participation des parties prenantes à la sélection des cibles et des indicateurs souhaités peut contribuer à établir un engagement en faveur du projet ou du programme, et à mieux comprendre les intérêts de chaque partie prenante. L'élaboration d'une définition commune des cibles et des indicateurs reflétant les intérêts des parties prenantes peut constituer une première étape vers le développement de la coopération source-mer et l'établissement de partenariats.

Les indicateurs devraient être sélectionnés non seulement pour permettre le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action, mais aussi et surtout pour mesurer les résultats escomptés du projet ou du programme (Figure 12). Ces indicateurs peuvent suivre les ordres de résultats (présentés à l'Étape 4) ; autrement dit, ils peuvent mesurer :

- la mise en place réussie des conditions favorables – indicateurs de processus ;
- les changements au niveau du comportement et des pratiques utilisées par les parties prenantes ciblées – indicateurs de réduction du stress ;
- les changements au niveau de l'état du système source-mer et des flux prioritaires – indicateurs de l'état de l'environnement ; et
- la progression vers l'impact souhaité à long terme – indicateurs d'impact.

Grâce à ces indicateurs, les hypothèses de la théorie du changement sont mises à l'épreuve et peuvent être revues au besoin. Des indicateurs peuvent également être sélectionnés pour mesurer le degré d'adoption de la gestion source-mer par les différentes parties prenantes et sa formalisation dans les mécanismes de gouvernance tels que les lois, les politiques, les procédures et les réglementations, les stratégies de financement, les programmes de recherche, les accords de partenariat, etc.



**Figure 12.** Les indicateurs de processus, de réduction du stress, d'état de l'environnement et d'impact permettent le suivi des quatre ordres de résultats.

L'étude de cas ci-dessous présente un exemple tiré du portefeuille d'indicateurs sur les eaux internationales du Fonds pour l'environnement mondial, basé sur le cadre DPSIR (*drivers, pressures, state, impacts, response* – moteurs, pressions, état, impacts, interventions), tel qu'il a été appliqué dans la mer Noire.

## Gestion adaptative

La mise en œuvre d'une approche source-mer repose sur l'apprentissage par la pratique et la gestion adaptative. Le suivi et l'évaluation d'indicateurs sélectionnés devraient contribuer à la production de connaissances et s'inscrire directement dans des cycles d'apprentissage itératifs grâce à la gestion adaptative. Lorsque la mise en œuvre des stratégies d'intervention donne lieu à des résultats inattendus, il est possible de mieux comprendre les interactions entre les segments source-mer et les voies d'impact dans l'ensemble du continuum source-mer.

Une compréhension améliorée du système source-mer, des parties prenantes, du système de gouvernance et des pratiques peut donner lieu à des changements au niveau des stratégies d'intervention mises en œuvre. L'approche source-mer n'ayant pas été largement mise en œuvre, l'évaluation des indicateurs suivis peut fournir des informations précieuses permettant de mieux comprendre les liens source-mer. Au fur et à mesure que cet apprentissage se développe, la gestion source-mer peut s'accélérer et être appliquée à plus grande échelle.

Tout au long du projet ou du programme, et au fur et à mesure que les stratégies d'intervention stimulent des changements dans les quatre ordres de résultats, il sera très utile de documenter les résultats, non seulement pour les parties prenantes directement concernées, mais aussi pour la communauté concernée par le développement durable dans son ensemble. Les parties prenantes externes et de soutien peuvent être bien placées pour transférer les enseignements et communiquer les résultats non seulement dans les lieux où le projet ou le programme a été mené, mais aussi à l'échelle mondiale.

## Relier les étapes

Les enseignements tirés du suivi des indicateurs sélectionnés peuvent être utilisés pour étoffer et vérifier les informations recueillies aux Étapes 1 à 3 et pour réviser la théorie du changement présentée à l'Étape 4.

## ÉTUDE DE CAS | LE DANUBE ET LA MER NOIRE



## Indicateurs utilisés pour le suivi et l'évaluation des systèmes source-mer

Dans les années 1970 et 1980, l'écosystème de l'ouest de la mer Noire s'est effondré. Les polluants, en particulier les flux massifs d'azote et de phosphore, constituent le plus important des flux clés source-mer à l'origine de la dégradation de la mer Noire.

Les principales sources d'azote et de phosphore sont les eaux de ruissellement provenant des activités agricoles, ainsi que de sources municipales, domestiques et industrielles, qui ont entraîné une eutrophisation et le développement d'une zone morte. Les nutriments proviennent de sources situées dans 23 pays du bassin de drainage de la mer Noire et sont acheminés par les rivières. Outre l'eutrophisation et la disparition massive de vie marine et d'eau douce qui en résulte, le flux de nutriments réduit considérablement la qualité d'eau disponible pour les utilisations humaines.

Les investissements du Fonds pour l'environnement mondial dans les bassins du Danube et de la mer Noire ont commencé au début des années 1990. Des activités ont été conçues pour soutenir la mise en œuvre des conventions de Bucarest et sur la protection du Danube, et pour renforcer les activités de la Commission internationale pour la protection du Danube (ICPDR) et de la Commission de la mer Noire, lorsqu'elles ont été créées. Des indicateurs pour effectuer le suivi et l'évaluation de plus de 20 ans d'investissements ont été conçus à l'aide du cadre DPSIR. Il s'agit des indicateurs suivants : ●●●

Indicateurs de processus	Indicateurs de réduction du stress	Indicateurs d'état
Accord sur l'analyse diagnostique transfrontalière	Mise en œuvre des investissements pour la réduction de la pollution	Paramètres physiques ou biologiques mesurés
Approbation ministérielle du programme d'action stratégique	Mise en œuvre de pratiques de gestion – réduction de la pollution agricole, contrôle de l'érosion des sols, efficacité de l'utilisation de l'eau	Amélioration des débits – paramètres hydrologiques liés à l'utilisation et à la recharge des nappes phréatiques
Documentation de la participation du public	Quantité de zones humides restaurées, zones protégées établies, flotte de pêche supprimée, mesures de gestion de la pêche, etc.	Paramètres écologiques – classes de poissons, diversité
Plan de suivi et d'évaluation, accord sur les indicateurs et les cibles		Paramètres socio-économiques – revenus locaux/conditions sociales
Réformes politiques/juridiques/institutionnelles aux niveaux national/régional		

●●● Il est essentiel de reconnaître rapidement les priorités source-mer, c'est-à-dire les liens entre les apports du Danube et l'état environnemental de la

mer Noire, pour assurer le succès des efforts visant à réduire la pollution par les nutriments qui se déversent dans la mer Noire. ●

Sources : Granit et al (2016), documents de projets et évaluations finales de projets : FEM ID 342, 399, 1460, 2042; 341, 397, 1580, 2263 disponibles sur [https://www.thegef.org/gef/gef\\_projects\\_funding](https://www.thegef.org/gef/gef_projects_funding)







## Résultat de l'Étape 6

### Le résultat de l'Étape 6 consiste en :

Un plan de financement et de mise en œuvre comprenant :

- 1.** Un plan de suivi englobant les indicateurs de processus, de réduction du stress, d'état et d'impact, les méthodes de mesure, et le calendrier pour la mesure et l'évaluation de chaque indicateur.
- 2.** Un document d'évaluation du projet comprenant :
  - des hypothèses mises à l'épreuve en mettant en œuvre le projet ou le programme, et l'identification des modifications à apporter à la théorie du changement ;
  - les enseignements ;
  - le plan de communication et de diffusion ; et
  - des recommandations pour la gestion source-mer et les possibilités d'élargissement du projet ou du programme.



# Conclusions

Ce processus en six étapes pour la mise en œuvre de l'approche source-mer entend aider à relever les défis cruciaux liés au développement durable – l'interconnexion des écosystèmes et la nature indivisible des Objectifs de développement durable. Il présente des étapes pratiques pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets ou de programmes en abordant directement les connexions inhérentes aux liens biophysiques, sociaux et économiques entre la terre, l'eau douce, le delta, l'estuaire, la côte, le littoral et les milieux océaniques. L'approche source-mer permet d'identifier des plans d'action stratégiques en se concentrant sur des modifications clés de l'environnement qui donnent lieu à des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

Une grande variété de pratiques, d'outils et d'initiatives sont disponibles pour soutenir les équipes de projets et de programmes. L'Annexe 2 présente quelques ressources clés qui pourraient être utiles aux lecteurs. La Plateforme d'action pour la gestion source-mer continuera à élaborer des ressources supplémentaires pour aider les équipes de projets ou de programmes, les bailleurs de fonds et les parties prenantes à tirer les avantages du développement durable de la source à la mer.

# Annexe 1

## Formes de gestion intégrée et segments source-mer pertinents qui leur correspondent

Approche de gouvernance	Segments source-mer applicables
<p><b>ANALYSE DIAGNOSTIQUE TRANSFRONTALIÈRE (ADT)/ PROGRAMME D'ACTION STRATÉGIQUE (PAS)  </b> Processus collaboratif appliqué par les projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans les systèmes multi-pays d'eau de surface, d'eau souterraine et d'eau côtière/marine afin d'identifier, de quantifier et d'établir des priorités pour les problèmes environnementaux de nature transfrontalière (l'ADT) et d'établir des priorités claires pour les actions visant à résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT (le PAS).</p>	Tous les segments source-mer, en fonction de la portée et du périmètre du système du projet.
<p><b>PLANIFICATION DE L'ESPACE  </b> Englobe des mesures visant à coordonner les impacts spatiaux des politiques sectorielles, à parvenir à une répartition du développement économique entre les régions de manière plus homogène que ne le feraient les forces du marché, et à réglementer la conversion des terres et l'utilisation des biens.</p>	Ressources foncières et systèmes terrestres (y compris urbains), systèmes d'eau douce, estuaires/deltas
<p><b>PLANIFICATION DE L'ESPACE MARITIME (PEM)  </b> La planification de l'espace maritime est une approche intégrée, adaptative, stratégique et participative fondée sur les écosystèmes et sur les zones.</p>	Eaux littorales, plateau continental et zone maritime épicontinentale, pleine mer
<p><b>GESTION DURABLE DES FORÊTS (GDF)  </b> Concept dynamique et évolutif qui vise à maintenir et à renforcer la valeur économique, sociale et environnementale de tous les types de forêts, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.</p>	Ressources terrestres et segments terrestres, estuaires/deltas et littoral proche (mangroves)
<p><b>GESTION DURABLE DES TERRES (GDT)  </b> L'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui, grâce à des pratiques de gestion appropriées, permettent aux utilisateurs des terres d'optimiser les avantages économiques et sociaux des terres tout en maintenant ou en améliorant les fonctions de soutien écologique des ressources terrestres.</p>	Ressources foncières et segments terrestres, deltas et côtes

Approche de gouvernance	Segments source-mer applicables
<p><b>PLANIFICATION DES RESSOURCES FONCIÈRES (PRF)  </b> L'évaluation systématique du potentiel des terres et des alternatives pour assurer une utilisation optimale des terres et l'amélioration des conditions économiques et sociales, grâce à des processus participatifs faisant intervenir plusieurs secteurs et parties prenantes et à un processus dépendant de l'échelle.</p>	Ressources foncières et segments terrestres, deltas
<p><b>GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)  </b> Coordination du développement et de la gestion de l'eau, de la terre et d'autres ressources pour optimiser les résultats économiques et le bien-être social sans transiger sur les questions environnementales.</p>	Ressources terrestres et systèmes terrestres (bassins fluviaux), systèmes d'eau douce, estuaires/deltas
<p><b>GESTION DES FLUX ENVIRONNEMENTAUX  </b> Assure les débits d'eau nécessaires pour maintenir les écosystèmes d'eau douce et estuariens en coexistence avec l'agriculture, l'industrie et les villes.</p>	Systèmes d'eau douce, estuaires/deltas
<p><b>GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC)  </b> La GIZC est née du besoin pratique de planifier et de gérer les diverses activités économiques qui se déroulent dans les zones côtières, de réguler le comportement humain, de coordonner les interventions en matière de politiques et de gestion, et d'intégrer l'utilisation des eaux côtières dans la planification de l'utilisation des terres.</p>	Ressources foncières et systèmes terrestres (côtiers, y compris urbains), estuaires/deltas, eaux côtières et littorales
<p><b>GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES ET DES BASSINS VERSANTS (ICARM)  </b> L'ICARM n'est pas une nouvelle approche de gestion, mais relie plutôt les approches de gestion des côtes et des rivières.</p>	Ressources foncières et systèmes terrestres (bassins fluviaux), systèmes d'eau douce, estuaires/deltas, eaux côtières et littorales
<p><b>APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES PÊCHES (AEP)  </b> S'efforce d'assurer un équilibre entre des objectifs sociétaux divers en tenant compte des connaissances et des incertitudes sur les composantes biotiques, abiotiques et humaines des écosystèmes et leurs interactions, et en appliquant une approche intégrée de la pêche dans le cadre de limites significatives sur le plan écologique.</p>	Systèmes d'eau douce, estuaires/deltas, eaux côtières et littorales, plateau continental et zone maritime épicontinentale, pleine mer

# Annexe 2

## Ressources pour les programmes source-mer

- Berggren, J. et Liss Lymer, B. 2016. Source to Sea – Linkages in the 2030 Agenda for Sustainable Development. Rapport de l'Agence suédoise pour la gestion de la mer et de l'eau 2016:22.
- Granit, J., Liss Lymer, B., Olsen, S.B., Lundqvist, J., Lindström, A., 2014. Water Governance and Management Challenges in the Continuum from Land to the Coastal Sea – Spatial Planning as a Management Tool (SIWI Paper No. 22). Institut international de l'eau de Stockholm (SIWI), Stockholm, Suède.
- Granit, J., Liss Lymer, B., Olsen, S.B., Tengberg, A., Nömmann, S., & Clausen, T.J., 2017a: A conceptual framework for governing and managing key flows in a source-to-sea Continuum: A STAP Advisory Document. Fonds pour l'environnement mondial, Washington, D.C. [http://www.stagef.org/sites/default/files/publications/S2S%20conceptual%20framework\\_web%20version.pdf](http://www.stagef.org/sites/default/files/publications/S2S%20conceptual%20framework_web%20version.pdf).
- Granit, J., Liss Lymer, B., Olsen, S.B., Tengberg, A., Nömmann, S., & Clausen, T.J., 2017b. A conceptual framework for governing and managing key flows in a source-to-sea continuum. *Water Policy* 19(4): 673–991. doi: 10.2166/wp.2017.126.
- Liss Lymer, B., Weinberg, J., & T.J. Clausen., 2018. Water quality management from source-to-sea: from global commitments to coordinated implementation. *Water International*, 43:3, 349–360, <https://doi.org/10.1080/02508060.2018.1433782>.
- Mathews, R.E., & J. Stretz, (2019) Source-to-Sea Framework for Marine Litter Prevention: Preventing Plastic Leakage in River Basins.

## Ressources supplémentaires

- Anderson, L.M. et al., 2011. Using logic models to capture complexity in systematic reviews. *Res. Syn. Meth.*, 2: 33–42.
- Bertule, M. Et al., 2017. Using indicators for improved water resources management – guide for basin managers and practitioners. 82 pp. ISBN 978-87-90634-05-6. (PNUE/DHI, WWF, CI, FEM, University of Maryland, Luc Hoffman Institute).
- Blamey, A. & Mackenzie, M., 2007. Theories of Change and Realistic Evaluation. *Evaluation*, 13(4):439–455.
- FAO Boîte à outils de planification des ressources foncières (PRF), <https://www.fao.org/land-water/land/land-governance/land-resources-planning-toolbox/fr/>.
- FAO, 2017a. Landscapes for life: Approaches to landscape management for sustainable food and agriculture, Rome.
- FAO, 2017b. Planification des ressources foncières pour une gestion durable des territoires, science.sciencemag.org/content/356/6338/635 <http://www.fao.org/3/a-15937e.pdf>, Rome.
- FAO, 2016b. Negotiated territorial development in a multi-stakeholders participatory resource planning approach: an initial sustainable framework for the Near East region.
- FAO, 2012. Cadre méthodologique de l'Observatoire des agricultures du monde (OAM), Rome.

- IWLEARN The Transboundary Diagnostic Analysis/Strategic Action Programme (TDA/SAP) <https://iwlearn.net/-manuals/tda-sap-methodology>.
- Jeffrey, P. & Gearey, M., 2006. Integrated water resources management: lost on the road from ambition to realisation? *Water Science & Technology* 53(1): 1–8.
- Margoluis, R. et al., 2013. Results chains: a tool for conservation action design, management and evaluation. *Ecology and Society*, 18(3):22. <http://dx.doi.org/10.5751/ES-05610-180322>.
- MedPartnership, 2015. An Integrative Methodological Framework (IMF) – for coastal, river basin and aquifer management. Towards converging management approaches for Mediterranean coastal zones. Priority Actions Programme Activity Centre (PAP/RAC), Split, 120 pp. ISBN 978-953-6429-66-0.
- OCDE, 2012. A Framework for Financing Water Resources Management. OECD Publishing. Paris.
- OCDE, 2015. Stakeholder Engagement for Inclusive Water Governance.
- Olsen, S.B.; Page, G.G. & Ochoa, E., 2009. The Analysis of Governance Responses to Ecosystem Change: A Handbook for Assembling a Baseline. LOICZ Reports & Studies No. 34. GKSS Research Center, Geesthacht, 87 pages.
- Olsen, S. B., 2003. Frameworks and indicators for assessing progress in integrated coastal management initiatives. *Ocean & Coastal Management* 46, 347–361. doi:10.1016/S0964-5691(03)00012-7.
- Olsen, S. B., Lowry, K., et Tobey, J. 1999. A Manual for Assessing Progress in Coastal Management. Narragansett, RI. USA: University of Rhode Island, Coastal Resources Center Available at: <http://www.commissionoceanindien.org/fileadmin/resources/RECOMAP%20Manuals/Manual%20for%20Assessing%20Progress%20in%20Coastal%20Management%202009.pdf>.
- Ramiah, V. & Gregoriou, G., N., 2015. Handbook of Environmental and Sustainable Finance. Academic Press, 2015. 510 pp.
- Schmidt, C., Krauth, T. & Wagner, S. 2017. Export of Plastic by Rivers into the Sea. *Environ. Sci. Technol.* DOI: 10.1021/acs.est.7b02368.
- SWP, 2017. Improving Water Security, Toolkit #1, USAID.
- Tengberg, A. & Valencia, S., 2017: Science of Integrated Approaches to Natural Resources Management. GEF/STAP/C.52/Inf.02 April 28, 2017. [http://www.thegef.org/sites/default/files/council-meeting-documents/EN\\_GEF.STAP\\_C.52\\_Inf\\_02\\_Science\\_of\\_IAs\\_to\\_NRM.pdf](http://www.thegef.org/sites/default/files/council-meeting-documents/EN_GEF.STAP_C.52_Inf_02_Science_of_IAs_to_NRM.pdf).
- PNUE/PAM, 2006. Ecosystem-based Management – Markers for Assessing Progress. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PAM) Disponible sur : [http://www.unep.org/pdf/GPA/Ecosystem\\_based\\_Management\\_Markers\\_for\\_Assessing\\_Progress.pdf](http://www.unep.org/pdf/GPA/Ecosystem_based_Management_Markers_for_Assessing_Progress.pdf).
- PNUE, 2005. Manuel pour la participation des parties prenantes.
- PNUE, 2005. From Words to Action: The Stakeholder Engagement Manual, Vol 2, the Practitioner's Handbook on Stakeholder Engagement. <http://www.unep.fr/shared/publications/pdf/WEBx0115xPA-SEhandbookEN.pdf>.

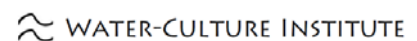
## Partenaires de la Plateforme d'action pour la gestion source-mer :


### À propos de la Plateforme S2S

La Plateforme d'action pour la gestion source-mer (Plateforme S2S) est une initiative multi-parties prenantes qui permet d'échanger et de générer des connaissances et soutient des actions conjointes visant à améliorer la gestion des environnements terrestres, d'eau douce, côtiers et marins. La Plateforme S2S a réussi à développer une base de connaissances commune et à faire adopter l'approche source-mer dans les politiques, les stratégies et les mécanismes de financement. L'adhésion à la plateforme est ouverte à toutes les parties prenantes qui s'engagent à améliorer la cohérence et la coordination de la gestion source-mer.

Le secrétariat de la Plateforme S2S est hébergé et coordonné par l'Institut international de l'eau de Stockholm (Stockholm International Water Institute – SIWI).

Pour un complément d'informations sur la Plateforme S2S, rendez-vous sur [www.siwi.org/source-to-sea](http://www.siwi.org/source-to-sea)





La Plateforme d'action pour la gestion source-mer (Plateforme S2S) est une initiative multi-parties prenantes qui permet d'échanger et de générer des connaissances et soutient des actions conjointes visant à améliorer la gestion des environnements terrestres, d'eau douce, côtiers et marins.

La gestion source-mer considère l'ensemble du système source-mer, en mettant l'accent sur les liens environnementaux, sociaux et économiques en amont et en aval, et en stimulant la coordination entre les différents secteurs et segments.

Littoral méditerranéen Photo : Yves de Soye